CRÉSUS
QUOTIDIEN
www.cresus.dz
In medio stat virtus

ENGRAIS ET ENGRAIS COMPOSÉS

S'affranchir des importations dès 2028

PAGE 4

L'Algérie confirme sa volonté de s'affranchir des importations d'engrais et d'engrais composés. Cette ambition repose essentiellement sur le projet intégré de phosphate, qui figure parmi les investissements industriels et miniers les plus structurants engagés par le pays ces dernières années.

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

VERS LA FIN DU MONOPOLE DE L'ETAT

PAGE 3

Présenté comme un chantier stratégique, le dossier du transport maritime et aérien semble franchir une nouvelle étape. L'ouverture du secteur au privé est imminente.

● Transport aérien et maritime national :
Le ciel et les mers changent… d'ère



Médecine légale

Lotfi Boujemaa mise sur la preuve scientifique

PAGE 5



Industrie 4.0

LA DONNÉE, NOUVELLE ARME DE COMPÉTITIVITÉ

PAGE 6

Scrutin local

LES DERNIERS RÉGLAGES DE L'ANIE

PAGE 2



Mondial U17

Les Verts à 90 minutes des 16es de finale

PAGE 13



SCRUTIN LOCAL

Les derniers réglages de l'Anie

La maîtrise des procédures électorales et des outils numériques figure parmi les priorités de l'Anie à l'approche du scrutin local.



En prévision du scrutin du 28 novembre, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) accélère les préparatifs pour assurer son bon déroulement. La coordination entre les différents acteurs, la maîtrise des procédures électorales et la fiabilité du traitement des résultats figurent parmi les principales priorités. C'est dans cette perspective qu'une rencontre nationale de formation, réunissant près de 6 000 participants, s'est tenue mardi, en coordination avec le ministère de la Justice. Présidée par le président de l'Anie, Saad Arous, cette rencontre a été consacrée aux missions des commissions électorales communales et de wilaya, ainsi qu'aux mécanismes de coordination entre les magistrats, les responsables de l'Autorité et les équipes techniques mobilisées pour cette échéance.

Organisée par visioconférence depuis le siège de l'Anie, les cours de justice et plusieurs tribunaux à travers le pays, la réunion a rassemblé plus de 4 000 magistrats, notamment les présidents des commissions électorales et les magistrats d'appui. Les coordinateurs de wilaya, les 1 541 coordinateurs communaux et les ingénieurs d'État en informatique de l'Autorité ont également pris part aux travaux.

LES MAGISTRATS, ACTEURS CLÉS DU SCRUTIN

Au-delà de la préparation organisationnelle, la rencontre a permis de revenir sur les différentes étapes du processus électoral et les responsabilités incombant à chaque intervenant. De la révision des listes électorales à la proclamation des résultats, en passant par le vote, le dépouillement et la centralisation des suffrages, l'ensemble des procédures a été passé en revue.

Dans son intervention, Saad Arous a particulièrement insisté sur la place qu'occupe la justice dans l'encadrement du scrutin. Les magistrats sont notamment appelés à présider les commissions communales chargées de la révision des listes électorales, à statuer sur les recours liés aux candidatures et à assurer la présidence des commissions électorales communales et de wilaya.

Un rôle qui exige, selon les responsables présents, une parfaite maîtrise des dispositions légales et une grande rigueur dans le traitement des différentes opérations.

Dans le même sens, Ahmed Ali Mohamed Salah, directeur des affaires civiles et du Sceau de l'État au ministère de la Justice, a appelé les participants à veiller au strict respect du cadre juridique régissant les élections. Il a souligné que la bonne exécution des missions confiées aux différents intervenants constitue une condition essentielle à la régularité du scrutin et à la crédibilité de ses résultats.

LE NUMÉRIQUE POUR SÉCURISER LE TRAITEMENT DES RÉSULTATS

L'autre volet important de cette rencontre a porté sur les applications numériques destinées aux commissions électorales communales et de wilaya. Leur fonctionnement et leurs modalités d'utilisation ont été expliqués aux participants, avec un accent particulier sur leur contribution au recensement et à la centralisation des résultats.

L'objectif est notamment de réduire les risques d'erreurs, de fluidifier la transmission des données et d'unifier les méthodes de travail à l'échelle nationale. La maîtrise de ces outils apparaît ainsi comme un enjeu important, alors que les commissions devront traiter les différentes données électorales dans des délais encadrés.

Cette formation vient compléter l'opération de simulation organisée le samedi 21 novembre, à laquelle ont participé plusieurs magistrats chargés de présider les commissions électorales. Ces exercices préparatoires visent à familiariser les intervenants avec les procédures et à anticiper les éventuelles difficultés susceptibles de surgir le jour du scrutin et lors du traitement des résultats.

À quelques jours de cette échéance, l'Anie entend ainsi finaliser le dispositif de mobilisation des ressources humaines et techniques. La vigilance des commissions électorales, la coordination entre les différents acteurs et la maîtrise des procédures seront déterminantes pour garantir le bon déroulement des élections locales du 28 novembre.

I. Khermane

L'Anie rappelle les règles du silence électoral

Avec l'entrée en L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) rappelle aux candidats et aux différents acteurs du processus électoral la nécessité de respecter strictement la période de silence électoral, entrée en vigueur mardi à minuit, en prévision du scrutin du 28 novembre 2026.
Dans un communiqué, l'Autorité a appelé les candidats des partis politiques et des listes indépendantes à mettre un terme à toute forme de propagande ou de promotion électorale, conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral.
À ce titre, l'Anie rappelle que l'article 73 de cette loi fixe la clôture de la campagne électorale à trois jours avant le scrutin, tandis que l'article 74 interdit toute activité de propagande en dehors de la période légalement autorisée. L'Autorité souligne également que l'article 81 proscrit, durant les 72 heures précédant le scrutin, la publication et la diffusion de sondages d'opinion ainsi que d'enquêtes portant sur les intentions de vote sur le territoire national. Enfin, l'Anie met en garde contre toute violation de ces dispositions, précisant que les infractions à l'article 74 exposent les candidats ou les partis concernés aux sanctions prévues par l'article 303 de la même loi.

SCRUTIN LOCAL

La transparence comme ligne de conduite



L'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a activé plusieurs dispositifs organisationnels, sécuritaires et de contrôle afin de garantir le bon déroulement des élections locales prévues le 28 novembre 2026 et la transparence des opérations de vote et de dépouillement. Le silence électoral est entré en vigueur depuis minuit, marquant la fin officielle de la campagne après 23 jours de mobilisation.

Intervenant hier sur les ondes de la Radio Chaîne I de la Radio algérienne, le représentant de l'Anie, Mouloud Ben Nacef, a rappelé que cette période impose aux candidats de suspendre toute forme de propagande électorale, qu'il s'agisse de rassemblements, de rencontres directes, de déclarations médiatiques ou de publications sur les réseaux sociaux. Cette interdiction concerne l'ensemble des supports de communication, sans exception, a-t-il précisé.

UNE SURVEILLANCE ACCRUE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Pour veiller au respect de cette disposition, l'Anie a mis en place des cellules chargées de surveiller les contenus diffusés sur les plateformes numériques et de détecter toute tentative de prolongation de la campagne au-delà des délais légaux. Le responsable a, à ce titre, rappelé que l'ordonnance 21-01 relative au régime électoral prévoit des sanctions pénales pouvant aller de trois à six mois d'emprisonnement à l'encontre des contrevenants.

Revenant sur le déroulement de la campagne, qui s'est étalée sur 23 jours, Ben Nacef a dressé un bilan globalement positif, affirmant qu'elle s'était déroulée dans le calme et le respect du cadre légal par les candidats des partis politiques et des listes indépendantes. Aucun dépassement majeur nécessitant une intervention de l'Autorité au niveau national n'a été enregistré, selon ses déclarations.

LES PRÉPARATIFS LOGISTIQUES ET SÉCURITAIRES ACHEVÉS

Sur le plan organisationnel, le représentant de l'Anie a assuré que les préparatifs logistiques et sécuritaires étaient achevés. Ils portent notamment sur la sécurisation des centres et bureaux de vote, la disponibilité des équipements nécessaires et l'encadrement des différentes étapes du scrutin, jusqu'au dépouillement et à la proclamation des résultats.

L'acheminement des bulletins de vote s'effectuera selon les besoins de chaque wilaya. Après leur réception, leur recensement et leur classement par les services compétents, ils seront transportés sous escorte sécuritaire vers les communes vendredi soir, avant leur distribution aux centres et bureaux de vote samedi matin. Les bureaux seront également dotés d'urnes, d'isoloirs, d'encre indélébile et des documents nécessaires au déroulement des opérations électorales.

LES REPRÉSENTANTS DES CANDIDATS ASSOCIÉS AU CONTRÔLE

La transparence du scrutin repose également sur la présence des représentants des candidats dans les bureaux de vote. À ce sujet, Ben Nacef a précisé que leur nombre était limité à cinq par bureau, avec le recours au tirage au sort en cas de dépassement. Ces représentants pourront suivre les opérations électorales et obtenir des copies des procès-verbaux de dépouillement.

Les présidents des centres de vote disposent, pour leur part, des prérogatives nécessaires pour intervenir contre toute tentative d'entrave au bon déroulement du scrutin, y compris en procédant à l'expulsion des personnes concernées et en faisant appel, si nécessaire, aux autorités judiciaires compétentes.

LES ZONES RECULÉES PRISES EN CHARGE

Par ailleurs, une attention particulière sera accordée aux populations des régions éloignées, notamment dans les wilayas du Sud. Des équipes électorales et des moyens matériels spécifiques ont été mobilisés dans le cadre des bureaux de vote itinérants afin de faciliter la participation des habitants des zones enclavées et de leur éviter de longs déplacements.

Enfin, le représentant de l'Anie a insisté sur le rôle des procès-verbaux de dépouillement et de recensement communal dans la vérification des résultats. Des copies seront remises aux représentants des candidats et aux instances électorales compétentes, tandis que les documents seront affichés au niveau des bureaux et centres de vote. Un dispositif destiné à permettre le contrôle des résultats et à garantir le respect de la volonté des électeurs.

R. N.

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

Vers la fin du monopole de l'Etat

Présenté comme un chantier stratégique, le dossier du transport maritime et aérien semble franchir une nouvelle étape. L'ouverture du secteur au privé est imminente.

L'ouverture du transport aérien et maritime au secteur privé se précise. Le dossier, plusieurs fois évoqué, notamment par le président de la République, semble aujourd'hui entrer dans une phase plus concrète. Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a examiné les perspectives d'ouverture de ces deux secteurs à l'investissement privé. Le communiqué des services du Premier ministre fait état d'une avancée importante, en indiquant que «les conditions juridiques, réglementaires et économiques ont été réunies pour attirer les investisseurs privés et les encourager à contribuer au développement des activités de transport aérien et maritime». Un signal fort qui suggère donc au passage des orientations politiques à la préparation effective de leur mise en œuvre. L'objectif est de permettre à de nouveaux opérateurs d'investir dans le transport de voyageurs, le fret et les services logistiques, afin de renforcer les capacités nationales et de dynamiser deux secteurs essentiels à l'économie nationale. Rappelons à cet effet que dès le début de son premier mandat, le président Tebboune évoquait la possibilité de l'ouverture du secteur aux opérateurs privés. Lors de la conférence nationale sur le plan de relance économique tenue en août 2020, il avait clairement exprimé son ouverture à cette perspective. «Je ne vois aucune objection, aujourd'hui, à ce que des investisseurs privés créent des compagnies de transport aérien et maritime de marchandises et de voyageurs ainsi que des banques», avait-il déclaré. Cette



volonté a été réaffirmée notamment lors d'un Conseil des ministres, où il avait surtout insisté sur «l'accélération de l'ouverture de l'investissement dans les secteurs des transports maritime et aérien et la facilitation des investissements privés». Il avait également appelé à une exploitation optimale des ports nationaux afin de mieux répartir l'activité du fret maritime. Si comme le souligne le communiqué du gouvernement, les conditions nécessaires à cette ouverture sont désormais réunies, il reste néanmoins à connaître les modalités concrètes de cette entrée du privé, notamment les procédures d'agrément, les conditions d'exploitation et le calendrier de mise en œuvre. Au-delà de l'ouverture du marché au privé, le gouvernement entend également accélérer le développement du fret aérien. Le communiqué évoque notamment le renforcement des capacités d'intervention des entreprises nationales à l'international, l'élargissement du réseau de lignes et le renouvellement de la flotte. L'enjeu est d'augmenter les capacités de transport et de mieux répondre aux besoins des opérateurs économiques, notamment dans le domaine des échanges commerciaux et des exportations.

VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COMMUNICATION PUBLIQUE

Lors de la même réunion, les membres du gouvernement ont également examiné le programme national de communication institutionnelle publique. Celui-ci vise à mettre en place une stratégie intégrée, fondée sur «le droit des citoyens à accéder à une information fiable et précise», conformément aux dispositions constitutionnelles et «répondant à la nécessité de développer des programmes de communication fondés sur la participation et la proximité». Le programme prévoit notamment «le renforcement de la formation des personnels, le recours aux nouvelles technologies et l'amélioration de la circulation de l'information entre les institutions et les citoyens». Il mise également sur «la transparence, la proximité et la participation», avec des indicateurs destinés à mesurer l'efficacité et la fiabilité de la communication institutionnelle.

LA RÉHABILITATION DES FORÊTS, UN IMPÉRATIF

Le gouvernement a passé en revue le plan technique national de réhabilitation des zones forestières endommagées et de renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Élaboré avec les départements ministériels concernés et des experts en environnement et en climat, ce dispositif repose sur une évaluation précise des dégâts et une classification des zones selon le degré de dégradation et les priorités d'intervention. Il prévoit la restauration du couvert végétal, la mise en place de mesures préventives pour protéger les populations et l'identification des zones concernées. La dimension climatique sera également intégrée à la stratégie globale de prévention, avec pour objectif de mieux anticiper les risques et de préserver durablement le patrimoine forestier national.

S. M.

TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME NATIONAL

Le ciel et les mers changent... d'ère

Longtemps dominé par les entreprises publiques, le marché algérien du transport aérien et maritime s'apprête à connaître une grande mutation majeure.

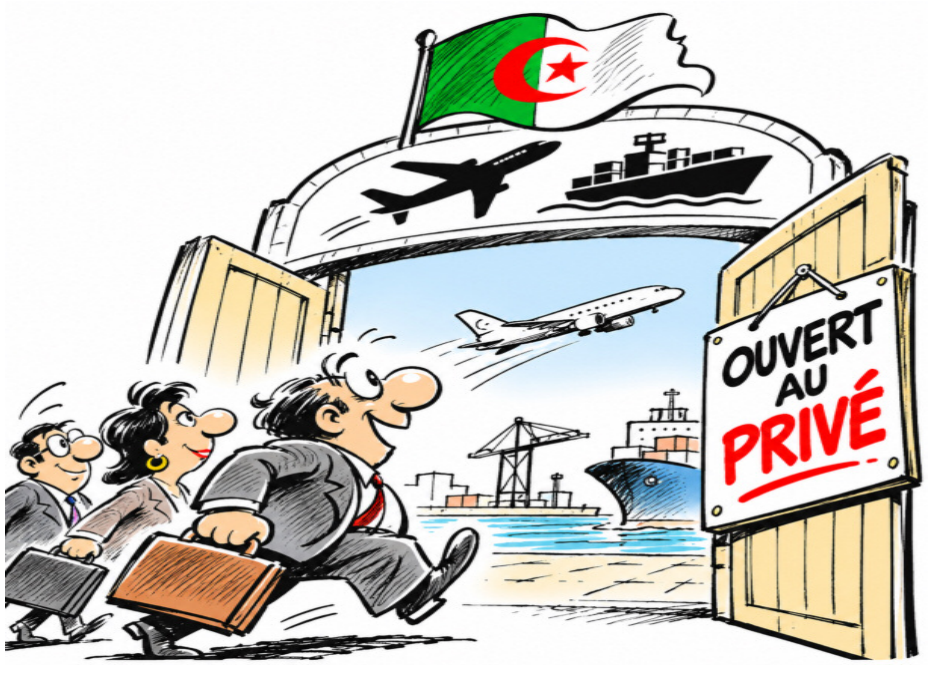
Par S. Méhalla

Six ans après l'annonce présidentielle, l'ouverture de ces deux secteurs stratégiques, à l'investissement privé, semble enfin ! entrer dans sa phase concrète.

Réuni sous la présidence du Premier ministre, Sifi Ghrieb, le gouvernement a annoncé que les conditions juridiques, réglementaires et économiques étaient désormais réunies pour attirer les investisseurs privés et les encourager à contribuer au développement des activités de transport aérien et maritime.

Cette annonce marque s'il en est un tournant dans la politique économique nationale. Il ne s'agit plus simplement d'élargir le champ de l'investissement privé, mais de permettre l'émergence de nouveaux opérateurs capables de renforcer l'offre nationale, de stimuler la concurrence et de répondre aux besoins croissants de l'économie algérienne.

Dès août 2020, lors de la conférence nationale sur le plan de relance économique, le président Abdelmadjid Tebboune avait clairement exprimé



sa volonté de permettre aux investisseurs privés de créer leurs propres compagnies de transport aérien et maritime de marchandises et de voyageurs. Une orientation fréquemment réaffirmée depuis.

L'ouverture du marché pourrait ainsi favoriser la création de compagnies nationales privées, diversifier les dessertes, améliorer la qualité des prestations et, à terme, agir sur les tarifs grâce à une concurrence accrue.

L'ENJEU EST ÉGALEMENT FINANCIER

Une part importante du transport international de marchandises repose sur des compagnies étrangères.

Le développement d'une flotte nationale privée, complémentaire de celle des entreprises publiques, pourrait contribuer à réduire les sorties de devises et à renforcer l'autonomie logistique du pays.

Cette ouverture revêt une importance particulière au regard des ambitions algériennes en matière d'exportations hors hydrocarbures. La compétitivité des produits nationaux dépend aussi de la disponibilité des moyens de transport, de la maîtrise des coûts logistiques et de la rapidité d'accès aux marchés internationaux.

Le gouvernement entend parallèlement renforcer le fret aérien, élargir le réseau des lignes internationales et renouveler la flotte nationale. Autant de perspectives susceptibles d'offrir de nouvelles opportunités aux investisseurs.

Reste désormais à traduire cette volonté politique en actes. Les conditions d'agrément, les exigences financières, l'accès aux infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que les règles de concurrence détermineront largement le succès de cette ouverture.

L'enjeu consiste à instaurer un véritable marché concurrentiel, sans substituer des monopoles privés aux positions dominantes existantes. L'État devra garantir l'équité entre les opérateurs tout en préservant ses prérogatives en matière de sécurité et de souveraineté.

En ouvrant son ciel et ses mers à l'investissement privé, l'Algérie entend mobiliser de nouvelles capacités financières et entrepreneuriales au service de son indépendance économique.

Encore faut-il que cette ouverture annoncée devienne réalité.

S. M.

ENGRAIS ET ENGRAIS COMPOSÉS

S'affranchir des importations dès 2028

L'Algérie entend faire de cette filière un nouveau pilier de son industrialisation.

L'Algérie confirme sa volonté de s'affranchir des importations d'engrais et d'engrais composés. Cette ambition repose essentiellement sur le projet intégré de phosphate, qui figure parmi les investissements industriels et miniers les plus structurants engagés par le pays ces dernières années. Mardi, lors d'une réunion de travail consacrée au secteur de la production d'engrais et d'engrais composés, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé cette orientation en fixant des échéances précises. Selon le communiqué de la présidence de la République, le chef de l'État a décidé que la commercialisation du phosphate concentré débutera au cours du premier trimestre 2027.

L'entrée en exploitation de la mine de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, devrait permettre à l'Algérie de franchir une nouvelle étape dans la valorisation de ses ressources minières et le développement d'une industrie nationale des fertilisants. L'objectif annoncé à l'issue de la réunion est de mettre fin, dès 2028, aux importations d'engrais et d'engrais composés, en couvrant les besoins du marché national par la production locale.



UNE CHAÎNE INDUSTRIELLE INTÉGRÉE

Le projet intégré de phosphate repose sur une chaîne industrielle organisée autour de trois étapes complémentaires. La première concerne l'extraction et l'enrichissement du minerai dans la région de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa. Elle prévoit une capacité d'extraction de 5,5 millions de tonnes de phosphate brut par an. Le minerai sera ensuite enrichi sur place pour produire jusqu'à 3,2 millions de tonnes de phosphate concentré, destinées aux unités de transformation chimique d'Oued Kebrit.

Situé dans la wilaya de Souk Ahras, le complexe d'Oued Kebrit regroupera plusieurs unités de transformation du phosphate en différents types d'engrais. Sa capacité de production devrait avoisiner les 3 millions de tonnes par an, dont 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 570 000 tonnes d'engrais azotés. Le complexe comprendra également des unités de fabrication des principaux produits chimiques nécessaires à cette activité, notamment l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac.

Le troisième maillon concerne les infrastructures de transport et d'exportation des produits finis. L'acheminement du phosphate et de ses dérivés sera notamment assuré par la ligne ferroviaire minière de l'Est, longue de 422 km, reliant Bled El Hadba à Oued Kebrit et au port d'Annaba, dont les installations font également l'objet d'un programme d'extension.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE MAJEUR

À travers ce projet intégré, l'Algérie entend mieux valoriser ses ressources phosphatières en assurant sur son territoire les différentes étapes de leur transformation. Cette intégration permettra au pays de mieux maîtriser l'exploitation de ses ressources minières, de développer des activités industrielles complémentaires et de capter une part plus importante de la valeur ajoutée générée par le phosphate.

L'enjeu est de dépasser le modèle fondé sur l'exportation de matières premières brutes pour construire une industrie nationale à forte valeur ajoutée et renforcer les capacités exportatrices du pays. Il s'agit également de positionner l'Algérie sur un marché international des fertilisants où la demande demeure importante.

L'HÉLIUM, UN AUTRE LEVIER DE DIVERSIFICATION

La réunion de mardi a également porté sur le renforcement des capacités nationales de production d'hélium. En raison de ses nombreuses applications industrielles et scientifiques, ce gaz occupe une place stratégique dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'Algérie dispose déjà d'une position appréciable sur ce marché. Selon les données de l'Institut géologique américain (USGS), elle occupe le quatrième rang mondial des producteurs d'hélium, avec une production annuelle estimée à près de 11 millions de mètres cubes, soit environ 5,8% de l'offre mondiale.

L'augmentation des capacités d'extraction et de production devrait ainsi permettre à l'Algérie de consolider sa position parmi les fournisseurs importants de ce gaz stratégique et de renforcer ses recettes d'exportation.

S. Smati

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

Place aux investissements concrets

Au-delà des échanges commerciaux, l'Algérie et le Niger ambitionnent de donner une nouvelle dimension à leur coopération économique, en misant sur les investissements, les partenariats industriels et la réalisation de projets communs. L'objectif est désormais de passer des intentions aux réalisations et d'offrir de nouveaux débouchés aux entreprises des deux pays.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la participation algérienne au Forum international «Investir au Niger», organisé du 24 au 26 novembre à Niamey, avec l'Algérie comme invitée d'honneur. À cette occasion, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Niger dans son développement et à bâtir des partenariats durables, fondés sur des intérêts mutuels.

Intervenant lors d'une session consacrée au thème «Construire des partenariats stratégiques pour un Niger prospère et une souveraineté économique durable», le ministre a insisté sur la nécessité de mieux valoriser les ressources et les capacités des deux pays afin d'élargir les domaines de coopération et de faire émerger de nouvelles opportunités d'investissement.

Conduite notamment par Kamel Rezig et le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, la délégation algérienne comprend également le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que des responsables et représentants de grandes entreprises nationales. Une présence qui traduit l'intérêt des opérateurs algériens pour les perspectives offertes par le marché nigérien.

DES PARTENARIATS À CONCRÉTISER

En marge du forum, les ministres algériens ont rencontré leur homologue nigérien du Commerce et de l'Industrie, Abdoulaye Seydou. Les discussions ont porté sur les moyens de transformer les opportunités identifiées en projets concrets, à travers notamment la création de partenariats entre entreprises, le lancement de projets industriels communs et la promotion des investissements bilatéraux.

Les deux parties souhaitent également tirer davantage profit de la complémentarité de leurs capacités productives, intensifier les échanges commerciaux et explorer de nouveaux créneaux répondant aux besoins du marché nigérien. Une démarche susceptible d'ouvrir de nouveaux débouchés aux entreprises algériennes, tout en contribuant au renforcement du tissu productif local.

L'enjeu est désormais de traduire cette dynamique en investissements effectifs, en création de valeur ajoutée et en emplois. Il s'agit, à terme, de faire évoluer la coopération algéro-nigérienne d'une relation essentiellement commerciale vers un partenariat davantage orienté vers la production et l'investissement.

UN PREMIER CONTRAT POUR SAIDAL

Le groupe Saidal a signé, hier à Niamey, un premier contrat d'exportation de produits pharmaceutiques d'une valeur de 6 millions de dollars. L'accord porte sur des médicaments fabriqués par 11 laboratoires nationaux et destinés à l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques du Niger (ONPPC). Les premières livraisons sont attendues dans les prochains jours.

Dans le même secteur, les agences algérienne et nigérienne de réglementation pharmaceutique ont conclu une convention visant à faciliter l'enregistrement des médicaments, à renforcer la formation et à développer les échanges d'expertise. Ces deux accords constituent une avancée pour l'industrie pharmaceutique algérienne et ouvrent de nouvelles perspectives à ses exportations sur le marché africain.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES AVEC LE MALI

En marge du forum, Kamel Rezig, accompagné du ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, et du président du CREA, Kamel Moula, a rencontré le ministre malien de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Ahmed Saadi.

Les discussions ont porté sur le renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays, à travers le développement de partenariats dans les domaines de l'industrie, du commerce et de l'investissement. L'objectif est de multiplier les échanges, de valoriser les complémentarités économiques et de favoriser l'émergence de projets communs, en mobilisant davantage les opérateurs des deux pays.

R. N.

CRESUS

Quotidien national, édité par la SARL **CELIGNE Éd. & Com.**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MÉDECINE LÉGALE

Lotfi Boujemaa mise sur la preuve scientifique

La médecine légale s'impose comme un maillon essentiel de la vérité judiciaire. Le ministre de la Justice plaide pour des expertises rigoureuses, fondées sur des méthodes scientifiques fiables et respectueuses des droits et de la dignité humaine.

La recherche de la vérité judiciaire ne repose plus uniquement sur les témoignages et les procédures. Elle s'appuie de plus en plus sur la preuve scientifique, devenue déterminante pour établir les faits et éclairer les décisions de justice. Au cœur de cette évolution, la médecine légale s'affirme comme un outil incontournable. C'est le message porté, mercredi à Alger, par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boujemaa, à l'ouverture du 5e Congrès international de l'Académie algérienne pour le développement des sciences médico-légales.

Placée sous le thème « La preuve scientifique en médecine légale », cette rencontre, à laquelle a également pris part le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaouden, a été l'occasion de mettre en avant le rôle croissant de cette discipline dans l'action judiciaire. Loin de constituer un simple appui technique, elle fournit aux magistrats des éléments objectifs pour reconstituer les faits, déterminer les causes et la nature des décès, documenter les blessures, analyser les traces et les prélèvements biologiques ou encore identifier les personnes et établir les responsabilités.



LA RIGUEUR, CONDITION DE LA PREUVE

Encore faut-il que les conclusions des expertises soient irréprochables. Lotfi Boujemaa a insisté sur le respect des normes scientifiques et des garanties juridiques à toutes les étapes du processus, de la collecte à la conservation des preuves, jusqu'à leur analyse et leur exploitation. La valeur probante des résultats dépend autant de la fiabilité des méthodes que du respect des procédures qui encadrent leur établissement.

Le ministre a également appelé à renforcer la recherche dans les différentes spécialités, notamment la médecine légale clinique, la toxicologie, la biologie médico-légale, la médecine légale pédiatrique et celle pratiquée en milieu carcéral. Il a souligné, dans ce cadre, l'intérêt de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies pour faire évoluer les méthodes d'investigation et améliorer les capacités d'expertise.

Au-delà des avancées techniques, le développement de la médecine légale passe aussi par une meilleure coordination entre les spécialistes. Le congrès doit ainsi favoriser les échanges scientifiques et professionnels, harmoniser les pratiques et encourager le partage d'expériences entre experts, chercheurs et praticiens algériens et étrangers.

Cette évolution doit toutefois rester encadrée par des principes éthiques et humains.

Le ministre a rappelé que la médecine légale entretient un lien étroit avec les droits de l'homme et que la compétence technique des professionnels doit toujours s'accompagner d'un sens élevé de la responsabilité et du respect de la dignité de la personne.

RACHID BELHADJ DISTINGUÉ

En marge du congrès, Lotfi Boujemaa a salué l'élection du professeur Rachid Belhadj, président de l'Académie algérienne pour le développement des sciences médico-légales, en qualité de membre de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits, basée en Suisse.

Le ministre a présenté cette distinction comme une reconnaissance internationale de l'engagement de l'Algérie en faveur du droit international humanitaire et de sa contribution à la promotion de ses principes au sein des instances multilatérales.

En conclusion, il a souligné que ce congrès constitue une étape importante pour approfondir la recherche, explorer les nouvelles techniques d'investigation et renforcer la complémentarité des expertises, au service de la justice et de la protection de la personne humaine.

R.N.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'impératif constitutionnel



La protection de l'environnement n'est plus seulement un engagement politique, elle constitue désormais une exigence constitutionnelle en Algérie. En visite officielle mercredi à Madrid, la présidente de la Cour constitutionnelle, Leïla Aslaoui, a mis en avant les garanties consacrées par la Constitution de 2020, qui reconnaît le droit à un environnement sain et fait de la préservation des ressources naturelles une responsabilité de l'État. S'exprimant au siège de la Cour constitutionnelle espagnole, la responsable algérienne a présenté la Constitution de 2020 comme une « Constitution des droits et des libertés par excellence ». Elle a souligné que ce texte marque une avancée importante dans la consolidation de l'État de droit, à travers l'élargissement des droits fondamentaux et le renforcement des garanties juridiques et institutionnelles. Elle a particulièrement insisté sur le droit à un environnement sain, consacré par les articles 21, 63 et 64, dans un contexte où les défis écologiques s'intensifient sous l'effet du changement climatique, de la dégradation des écosystèmes et de la pression croissante sur les ressources naturelles. Cette reconnaissance constitutionnelle s'inscrit dans le prolongement des engagements internationaux de l'Algérie, notamment les déclarations de Stockholm (1972) et de Rio (1992), ainsi que l'Accord de Paris sur le climat (2015).

Sa mise en œuvre exige toutefois des mesures concrètes, à travers l'adaptation du cadre législatif et le renforcement du rôle de la justice dans la sanction des atteintes à l'environnement et la réparation des préjudices. La justice constitutionnelle est également appelée à veiller à la conformité des textes aux principes environnementaux, dans le souci de préserver les droits des générations futures.

LE PNUD ASSOCIÉ À LA DÉMARCHE

Dans cette optique, Leïla Aslaoui a annoncé la préparation d'un partenariat stratégique avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), autour du thème « La Constitution au service de l'environnement ». Cette initiative ambitionne de renforcer la sensibilisation aux conséquences de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, mais aussi de mobiliser les citoyens et les différents acteurs autour de la préservation du patrimoine naturel. L'enjeu est de faire des garanties constitutionnelles un véritable levier d'action et de responsabilité collective.

CONCILIER LIBERTÉS FONDAMENTALES ET ORDRE PUBLIC

La rencontre a également été marquée par l'intervention d'Amar Abbas, membre de la Cour constitutionnelle, sur les garanties encadrant l'exercice des droits et libertés fondamentaux dans la Constitution de 2020. Amar Abbas a rappelé que toute restriction aux droits et libertés doit reposer sur des motifs objectifs, respecter le principe de proportionnalité et préserver leur essence. Qu'il s'agisse de sécurité nationale, de lutte contre les discriminations ou d'encadrement des libertés de réunion, d'association et de grève, ces limitations restent soumises au contrôle de constitutionnalité. Même les régimes exceptionnels sont strictement encadrés par la Constitution.

Les quelque quarante articles consacrés aux droits et libertés traduisent, selon lui, la volonté de consolider un État fondé sur la primauté de la Constitution, la séparation des pouvoirs et la protection des libertés.

En marge de la visite, Leïla Aslaoui et sa délégation ont été reçues par le président de la Cour constitutionnelle espagnole, Cándido Conde-Pumpido Tourón. La rencontre s'est achevée par la signature du livre d'or et une photo de famille.

R.N.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'Algérie atteint un niveau inédit

Selon le rapport 2026 des Nations unies, l'indice de développement de l'administration électronique (EGDI) atteint 0,6317, contre 0,5956 en 2024 et 0,5611 en 2022. Le pays maintient ainsi sa place parmi les États à niveau élevé de développement numérique. Cette progression s'explique notamment par l'amélioration des services publics en ligne. Leur indice (OSI) est passé de 0,3320 en 2024 à 0,4363 en 2026, traduisant un accès plus large aux prestations administratives numériques. Toutefois, les indicateurs relatifs à la participation électronique (0,1034) et aux services numériques locaux (0,1485) montrent que des efforts restent nécessaires, notamment au niveau des wilayas et des communes.

Sur le plan institutionnel, cette dynamique s'appuie sur la création du Haut-Commissariat à la numérisation, en septembre 2023, ainsi que sur le développement des systèmes d'information publics et le renforcement des échanges de données entre les administrations.

Le portail national des services numériques gouvernementaux constitue également un levier important. Son enrichissement vise à regrouper les prestations publiques sur une même plateforme et à faciliter leur accès.

Le prochain défi consiste désormais à dépasser la multiplication des plateformes sectorielles pour construire une administration numérique intégrée. L'objectif est de réduire les lourdeurs administratives, d'éviter aux citoyens de fournir plusieurs fois les mêmes documents et de limiter les déplacements inutiles.

Au-delà des performances enregistrées, la réussite de cette transition se mesurera surtout à sa capacité à rendre les démarches plus simples et les services publics plus accessibles.

INDUSTRIE 4.0

La donnée, nouvelle arme de compétitivité

Réduction des coûts, gains de productivité, maîtrise des approvisionnements et sécurisation des données : la transformation numérique s'impose comme un enjeu majeur pour l'industrie algérienne. Au salon Algest 2026, les professionnels ont mis en évidence une réalité : avant d'investir dans les technologies, les entreprises doivent apprendre à mieux exploiter leurs propres données.



La compétitivité industrielle ne se mesure plus uniquement au nombre de machines installées ou aux capacités de production d'une usine. Elle se joue aussi, et de plus en plus, dans la maîtrise de l'information. C'est l'un des principaux enseignements du troisième panel de la 11e édition du Salon international de l'industrie et de la sous-traitance (Algest 2026), organisé, hier, au Palais des expositions de la Safex, par la Bourse algérienne de sous-traitance et de partenariat (BASTP) et le World Trade Center Algiers.

Réunis autour du thème «La digitalisation : impératif stratégique et défi pour la souveraineté numérique et la data security», industriels, experts et bureaux d'ingénierie ont dressé un état des lieux sans complaisance des défis auxquels sont confrontées les entreprises nationales. Leur constat est clair : dans un contexte marqué par la volonté de réindustrialiser le pays et de réduire la dépendance aux importations, la transformation numérique n'est plus un luxe technologique. Elle devient une condition de survie économique.

Mais cette mutation ne consiste pas simplement à acheter des logiciels ou à équiper les ateliers de nouveaux systèmes informatiques. Elle suppose d'abord de remettre de l'ordre dans les organisations, de fiabiliser les données et de repenser les méthodes de travail. Autrement, les investissements technologiques risquent de se transformer en dépenses supplémentaires, sans amélioration réelle de la performance.

Modéré par Leïla Ziouani, le panel a ainsi mis en lumière plusieurs expériences qui démontrent que la donnée, lorsqu'elle est correctement structurée et exploitée, peut devenir une véritable source d'économies et de compétitivité.

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA PERFORMANCE FERROVIAIRE

L'expérience de Cital SPA illustre les gains de productivité liés à une meilleure gestion des données industrielles. Créée en 2011, cette entreprise publique spécialisée dans l'assemblage et la maintenance ferroviaire emploie 610 salariés entre son usine d'Annaba et ses sept centres de maintenance.

Avec 145 rames produites et 242 maintenues sur les réseaux nationaux, Cital affiche un taux de disponibilité de 98%. Une performance soutenue par la rationalisation de son référentiel technique. Comme l'a expliqué Billel Mezaourou, ingénieur leader, la multiplication des références pour une même pièce compliquait la gestion des stocks et des approvisionnements, provoquant erreurs de commande, surplus et ruptures.

L'opération de normalisation engagée par l'entreprise a permis d'éliminer 137 701 doublons sur 151 465 références initiales, soit une réduction de 91%. Désormais, chaque pièce dispose d'un code unique, pour un total de 13 764 références conservées.

Cette démarche, appuyée par des outils numériques et des applications internes, facilite l'accès aux données techniques et optimise les interventions de maintenance. Les techniciens peuvent notamment consulter, même hors connexion, les opérations à effectuer, les outils et les pièces nécessaires.

«Structurer la donnée avant d'automatiser : la technologie vient ensuite», a souligné Billel Mezaourou. Cital mise également sur la rétro-ingénierie et les partenariats avec les start-up algériennes pour développer des solutions locales et réduire sa dépendance aux licences étrangères payées en devises.

JUSQU'À 250 MILLIONS DE DINARS DE GAINS ANNUELS GRÂCE À L'IA

La transformation numérique constitue également un levier de productivité et de réduction des coûts, a souligné Saïd Babaci, directeur général de Deltalog et président fondateur du Cluster excellence opérationnelle (CEO).

Pour cet expert, l'industrie algérienne doit évoluer vers un système d'information augmenté, associant excellence opérationnelle, outils numériques et intelligence artificielle, tout en préservant le rôle central de l'humain. «L'IA augmente le système de management, elle ne le remplace pas», a-t-il rappelé.

Présentant le cas pratique «Miniros 2026-2028», il a avancé des gains potentiels de 130 à 250 millions de dinars par an pour une usine structurée, grâce à la combinaison de l'excellence opérationnelle (OPEX), d'un ERP ouvert comme Odoo et de l'IA. Cette démarche permettrait d'accroître la productivité de 10 à 20%, de réduire les arrêts de machines jusqu'à 30% et les coûts de non-qualité de 20%.

L'automatisation pourrait également alléger de 40 à 60% les tâches liées à la qualité. Les programmes Opex.IA.2030 et Problem-to-Deal visent ainsi à améliorer la performance industrielle, limiter les pertes et renforcer la compétitivité des entreprises nationales.

AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La transformation numérique ne se limite pas aux chaînes de production. Elle peut aussi contribuer à structurer les filières industrielles, valoriser les ressources locales et mieux orienter les investissements.

C'est l'approche défendue par Amel Leslous, docteure-ingénieure et fondatrice d'Amling Engineering, qui préconise une digitalisation à trois niveaux : l'entreprise, les filières et les territoires, ainsi que les institutions de l'État. Une démarche qui doit partir des besoins réels du terrain et de la fiabilité des données avant le choix des solutions technologiques.

Le projet Dalil, développé dans le cadre du programme InnoDev du ministère de l'Industrie et de la GIZ, en est une illustration. Il accompagne près de 70 PME algériennes en transformant leurs données opérationnelles en outils d'aide à la décision. Il vise notamment à cartographier les potentiels industriels et à identifier les possibilités de valorisation des déchets selon les régions et les filières.

L'enjeu est de faire des déchets d'une activité les matières premières d'une autre, grâce à des informations fiables sur leur nature, leur disponibilité et leur localisation.

Cette démarche est complétée par deux plateformes locales : Siraj, dédiée au pilotage institutionnel, et Circulytica, axée sur l'économie circulaire et l'accompagnement des investissements multisites.

Pour Amel Leslous, la souveraineté numérique ne consiste pas seulement à héberger les données en Algérie. Elle implique aussi de maîtriser les compétences, les outils et les algorithmes nécessaires à leur exploitation.

CYBERSÉCURITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Au-delà des solutions techniques, la protection des données soulève également un enjeu juridique majeur. La loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel impose aux entreprises des obligations strictes, dont le non-respect peut entraîner des sanctions.

Dans le secteur industriel, ces exigences concernent un large éventail d'informations, depuis les données issues des systèmes de maintenance et des journaux de connexion jusqu'aux dispositifs de pointage, à la vidéosurveillance et à la gestion des ressources humaines. Leur collecte et leur traitement doivent respecter les droits des salariés, notamment en matière d'information, d'accès et de rectification, tout en garantissant la sécurité des systèmes.

Sur le plan technique, Billel Mezaourou a insisté sur la nécessité de cloisonner les réseaux informatiques et industriels (IT/OT) afin de limiter les risques de propagation des cyberattaques. Il a également souligné l'importance de désigner un délégué à la protection des données (DPO) pour veiller au respect des obligations réglementaires.

Ainsi, la sécurisation des systèmes industriels ne se limite pas à l'installation de solutions technologiques. Elle suppose aussi une gouvernance rigoureuse des données et une véritable culture de la conformité, indispensables pour protéger les entreprises comme leurs salariés.

SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET MAÎTRISE DE LA DONNÉE

Les échanges d'Algest 2026 ont finalement mis en évidence une évolution profonde de la notion de compétitivité industrielle. À l'heure où l'Algérie cherche à renforcer sa production nationale, à développer la sous-traitance et à réduire sa dépendance extérieure, la modernisation des usines ne peut plus être envisagée sous le seul angle des équipements.

La capacité à organiser les données, à anticiper les besoins en pièces détachées, à réduire les arrêts de production et à sécuriser les systèmes devient tout aussi déterminante.

Les exemples présentés montrent que des gains importants peuvent être obtenus sans nécessairement engager des investissements technologiques démesurés. La première richesse d'une entreprise réside aussi dans les informations qu'elle possède et dans sa capacité à les transformer en décisions efficaces.

Pour l'industrie algérienne, le véritable défi est désormais de faire de cette maîtrise numérique un avantage compétitif durable, en développant des compétences nationales et des solutions locales. Car la souveraineté économique ne se construit pas seulement en produisant davantage sur le territoire : elle se construit aussi en maîtrisant les technologies et les connaissances qui permettent de produire mieux.

Nassim Goumettre

CÉRÉALES, MÉCANISATION, IRRIGATION

Les nouveaux leviers de l'agriculture algérienne

Mécanisation des exploitations, extension des terres cultivées dans le Sud et hausse des investissements : l'Algérie renforce ses moyens pour produire davantage et réduire progressivement ses importations alimentaires.

Longtemps dépendante des marchés extérieurs pour couvrir une partie importante de ses besoins alimentaires, l'Algérie entend désormais changer de cap. Le pays multiplie les initiatives pour donner un nouvel élan à son agriculture, améliorer les rendements et faire de la production nationale un véritable moteur de diversification économique.

Cette évolution traduit une prise de conscience des limites d'un modèle longtemps porté par les revenus des hydrocarbures. La chute des prix du gaz en 2014 a notamment rappelé la nécessité de diversifier l'économie et de renforcer les capacités de production nationales. Depuis, le secteur agricole fait progressivement l'objet d'une attention accrue, avec une priorité accordée à la mécanisation, à la recherche scientifique, à la numérisation et à l'investissement.

Les moyens financiers mobilisés témoignent de cette volonté. Pour 2026, le gouvernement a consacré 5,84 milliards de dollars à l'agriculture, soit une hausse de 4 % par rapport à l'année précédente. Près de 90 % de cette enveloppe sont destinés aux programmes agricoles et au développement rural.

Sur le terrain, l'amélioration des moyens de production constitue l'une des priorités. À l'approche de la campagne de récolte, 331 moissonneuses-batteuses et 1 800 tracteurs ont été ajoutés au parc national par Agrodrive, filiale du groupe Agrodiv. Quelque 765 camions ont également été mobilisés pour acheminer les récoltes vers les centres de collecte.

L'objectif est de faciliter le travail des agriculteurs, d'accélérer les opérations de récolte et, surtout, d'éviter qu'une partie de la production ne soit perdue avant même d'arriver sur le marché. Les pertes post-récolte sont en effet estimées entre 20 et 30 %, un niveau qui souligne l'importance de mieux organiser cette étape.

Dans cette perspective, le développement de coopératives chargées de louer du matériel agricole doit permettre aux exploitants d'accéder plus facilement aux équipements modernes. Des formations à la conduite et à l'entretien des moissonneuses-batteuses ont également été organisées pour améliorer les pratiques et préserver les récoltes. Un Conseil national de la mécanisation agricole a, par ailleurs, été mis en place afin de veiller à la maintenance des équipements et à la disponibilité des pièces de rechange.



LE SUD APPELÉ À JOUER UN RÔLE PLUS IMPORTANT

L'autre grand chantier concerne l'extension des terres agricoles, notamment dans les régions du Sud. Face aux contraintes climatiques du Nord et à la nécessité d'augmenter les volumes produits, les pouvoirs publics cherchent à mieux exploiter le potentiel des régions sahariennes, en s'appuyant sur l'irrigation et les nouvelles technologies.

Depuis la création de l'Office de développement de l'agriculture saharienne en 2020, près de 460 000 hectares ont été réservés à des projets agricoles. Les autorités ambitionnent de développer plus d'un million d'hectares dans les wilayas du Sud d'ici à 2028.

Le potentiel reste important. Le pays dispose de 7,5 millions d'hectares de terres arables, mais seule une partie est effectivement consacrée à l'agriculture. Le secteur représente environ 13 % du produit intérieur brut et emploie près de 9 % de la population active.

LES CÉRÉALES, UN PREMIER SIGNAL ENCOURAGEANT

Les perspectives de la campagne céréalière 2026 apportent quelques motifs d'optimisme. Selon les estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production devrait atteindre 5 millions de tonnes, soit environ 30 % au-dessus de la moyenne et le meilleur résultat enregistré depuis 2019.

Le blé devrait représenter 3,5 millions de tonnes, en progression de près de 17 % sur un an. La production d'orge est, quant à elle, attendue à 1,3 million de tonnes, soit une hausse de 13 %.

Cette amélioration intervient après un début de campagne difficile, marqué par un manque de pluie qui avait retardé les semis et ralenti le développement des cultures. Les précipitations enregistrées à partir de décembre ont toutefois permis de redresser la situation et de reconstituer une partie des réserves hydriques nécessaires à l'irrigation.

Ces résultats restent néanmoins à consolider. Pour la campagne 2026-2027, les besoins d'importation céréalière sont estimés à 14,5 millions de tonnes. Les achats de blé devraient atteindre 8,5 millions de tonnes, tandis que les importations de maïs pourraient s'élever à 5 millions de tonnes, principalement pour répondre aux besoins de l'alimentation animale.

RÉDUIRE LA FACTURE DES IMPORTATIONS

Le défi reste considérable dans un pays où le blé occupe une place essentielle dans l'alimentation quotidienne.

La consommation nationale est estimée à 11,9 millions de tonnes pour la campagne 2025-2026, tandis que celle du pain avoisine 110 kilogrammes par habitant et par an.

Du pain à la semoule, en passant par les pâtes et le couscous, les céréales restent au cœur des habitudes alimentaires. Leur approvisionnement représente donc un enjeu économique et social majeur.

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) joue à ce titre un rôle central, en assurant les achats auprès des producteurs locaux et la gestion des importations.

Le système de subventions permet de maintenir des prix accessibles pour les consommateurs, mais pose également la question de la valorisation de la production nationale et du développement des opérateurs privés.

Au fond, l'ambition ne se limite pas à améliorer les chiffres d'une campagne agricole. Il s'agit de produire davantage, de perdre moins, de mieux exploiter les terres disponibles et de donner aux agriculteurs les moyens de travailler dans de meilleures conditions. Autant de conditions indispensables pour réduire progressivement la dépendance alimentaire du pays et renforcer sa sécurité alimentaire.

INVESTISSEMENT

100 nouvelles assiettes foncières mobilisées

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) renforce l'offre foncière destinée aux porteurs de projets. Son Conseil d'administration a approuvé, mardi, 100 nouvelles assiettes foncières d'une superficie globale de 100,29 hectares, réparties sur 13 wilayas. Ces terrains seront prochainement accessibles sur la plateforme numérique de l'investisseur.

Cette décision a été prise lors de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, tenue au siège de l'agence sous la présidence d'Abdelrazak Azzab, en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache. Les nouvelles assiettes concernent les wilayas de Constantine, El Meghaier, Khenchela, Béchar, Mostaganem, Batna, El Bayadh, Boumerdès, Oran, Annaba, Bouira, Jijel et Béni Abbès. Leur mise en ligne devrait permettre aux investisseurs intéressés de consulter les disponibilités foncières et de soumettre leurs projets.

Au cours de la même réunion, le Conseil a également examiné les demandes de foncier économique déposées par les porteurs de projets à travers la plateforme numérique. À l'issue de cette étude, dix projets d'investissement ont été retenus pour bénéficier des assiettes foncières déjà proposées.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif réglementaire encadrant l'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement et traduit la poursuite des efforts visant à faciliter l'accès des investisseurs au foncier.

COTATION

Une stabilité relative

Les principales devises étrangères ont affiché une relative stabilité face au dinar algérien, hier, sur le marché parallèle, selon les dernières données de l'application « Dinar Plus ».

L'euro s'est établi à 277 dinars à l'achat et 275 dinars à la vente, tandis que le dollar américain a atteint 247 dinars à l'achat et 245 dinars à la vente. La livre sterling a été cotée à 322 dinars à l'achat et 316 dinars à la vente. Le dollar canadien s'est établi à 175 et 172 dinars, respectivement. Pour les monnaies du Golfe, le dirham émirati a atteint 68 dinars à l'achat et 67 dinars à la vente, contre 66 et 65 dinars pour le riyal saoudien. Ces cotations concernent le marché parallèle et peuvent évoluer selon l'offre et la demande. Elles ne correspondent pas aux taux de change officiels des banques algériennes.

PÉTROLE

Les cours repartent à la baisse

Les prix du pétrole ont reculé, hier, pénalisés par les craintes d'un excédent de l'offre sur les marchés mondiaux. Le Brent a perdu 0,5 %, à 90,97 dollars le baril, tandis que le brut américain WTI a cédé 0,6 %, à 81,58 dollars.

Ce repli intervient au lendemain d'une hausse de plus de 2 % des deux références pétrolières. Les inquiétudes liées à l'abondance des approvisionnements ont pris le dessus sur les risques de perturbation des livraisons au Moyen-Orient, dans un marché toujours attentif à l'évolution de l'offre et de la demande mondiales.

PROTECTION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Mostaganem opte pour les récifs artificiels

Le projet financé dans le cadre du programme de l'économie bleue de l'Union européenne (UE), prévoit l'immersion de structures artificielles dans le milieu marin, au large de la côte de Sidi El Medjdoub.



Des récifs artificiels devraient être installés au large de la plage de Sidi El-Medjdoub, sur le littoral Mostaganemois, dans le cadre d'un projet environnemental visant à protéger les ressources halieutiques et à renforcer la biodiversité marine, selon un communiqué de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya. La même source a précisé que la direction de la Pêche a tenu une réunion consacrée à la présentation du projet de création de ces récifs artificiels, dans le cadre de ses efforts visant à encourager les initiatives environnementales et à promouvoir les pratiques de pêche durable. Ce projet, initié par l'association environnementale «Trident», prévoit l'immersion de structures artificielles dans le milieu marin, au large de la côte de Sidi El Medjdoub, a-t-on expliqué de même source. Financé dans le cadre du programme de l'économie bleue de l'Union européenne (UE), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, ce projet a pour objectif de créer des habitats artificiels destinés à protéger l'espèce de poulpe, à favoriser son installation et sa reproduction, tout en préservant la biodiversité marine, ajoute le communiqué. La réunion, au cours de laquelle ont été abordés les aspects techniques et environnementaux, ainsi que les procédures juridiques et administratives à accomplir, s'est déroulée en présence d'experts du programme de l'Economie bleue, de membres de l'association environnementale et d'enseignants de l'Université Abdelhamid Ibn-Badis de Mostaganem. Parmi les principales démarches à entreprendre figure la présentation du projet devant la commission de wilaya compétente en matière de récifs artificiels, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Il est également prévu de finaliser les mesures relatives au suivi scientifique et à l'évaluation des premiers résultats de ce projet environnemental, a fait savoir la même source. Les services de la pêche et de l'aquaculture misent sur ce type d'initiatives environnementales innovantes, afin de protéger les richesses marines et d'assurer leur durabilité, notamment le long du littoral de Mostaganem. Ces initiatives visent également à soutenir les activités de pêche durable et à préserver les petits métiers de la pêche, conclut le communiqué.

SKIKDA

Cap sur la protection de la façade maritime

Des travaux destinés à protéger les rivages maritimes de Ben M'hidi et d'El Marsa, dans la wilaya de Skikda, ont été lancés au début de la semaine en cours, a indiqué, mardi, le chef du service des infrastructures maritimes et portuaires à la direction des travaux publics (DTP), Naâmane Bendjeddou. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que les travaux se déroulent sur deux sites distincts, le premier à la cité Larbi Ben M'hidi, dans la commune de Skikda, sur un linéaire de 1.200 m, et le second sur le boulevard du front de mer de la commune d'El Marsa sur 100 mètres linéaires. L'opération comprend également, selon la même source, la réalisation d'ouvrages de protection maritime et le renforcement des plages au moyen de brise-lames en enrochements destinés à atténuer l'énergie des vagues et à protéger les rivages. M. Bendjeddou a souligné que le projet, fruit d'un investissement public de 540 millions de dinars, a été inscrit dans le cadre d'une «action d'urgence visant à protéger les deux rivages maritimes, à sécuriser les installations et équipements, et réduire les risques liés aux grosses vagues et à l'érosion marine». Confiés à l'entreprise publique Cosider-Travaux Publics, les travaux devraient être réceptionnés au bout d'un délai contractuel de 8 mois, a-t-on conclu de même source.

AMÉNAGEMENT URBAIN À BOUIRA

Plus de 930 millions de dinars mobilisés



Une enveloppe financière de plus de 930 millions de dinars a été allouée à d'importants projets d'aménagement urbain lancés à travers les villes de la wilaya de Bouira, notamment aux chefs-lieux des daïras, selon la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC). Lancés depuis quelques semaines notamment au chef-lieu de la wilaya, où les travaux avancent à un rythme soutenu, «ces projets visent à améliorer l'image urbanistique des villes de la wilaya ainsi que celle du chef-lieu», a expliqué à la presse le DUAC de Bouira, Ahcène Bellah. Le même responsable a précisé qu'un montant de l'ordre de 930 millions de dinars avait été alloué à ces projets déjà en cours à travers plusieurs communes: M'Chedallah, Lakhdaria, Ain Bessam, Kadiria, Haizer, Bir Ghbalou, Bouira, El Adjiba, Chrofa, Ath Mansour, Ath Laksar et Ath Laâziz. A propos de ces projets, la wali de Bouira, Houria Aggoune, a précisé, lors de récentes visites sur les sites concernés, qu'au total, 83 opérations avaient été inscrites au profit de l'ensemble des communes de la wilaya, notamment des chefs-lieux de daïras. «L'objectif de ces projets est de rendre les villes de la wilaya plus attractives et de renforcer le cadre de vie des citoyens», a-t-elle expliqué à la presse lors de ces visites effectuées jeudi, vendredi et samedi derniers. De nombreux chantiers d'aménagement urbain ont été lancés au chef-lieu de la wilaya, notamment dans les quartiers de la Cité 1100 logements, d'Herkat, de Draâ El Bordj, de Sayah et du quartier de la Révolution. «Ces projets ont été inscrits et lancés à la demande des élus et des habitants de la wilaya qui insistent sur le réaménagement de la ville», a expliqué Mme Aggoune à la presse.

TRAITEMENT D'UN GLISSEMENT DE TERRAIN À MILA

Une importante enveloppe financière dégagée

Une enveloppe financière de 680 millions DA a été allouée au traitement du glissement de terrain enregistré au niveau de la RN-105 dans son tronçon traversant la commune de Tessala Lemtaï (Nord de Mila), selon la direction des travaux publics. Le chef du service et d'entretien des routes de cette direction, Mohamed Seghir Boukrira, a précisé à l'APS que le secteur des travaux publics à Mila a bénéficié au titre de l'exercice 2026 d'une «opération d'urgence» d'une enveloppe financière de 680 millions DA pour la réalisation de l'étude et des travaux de traitement du glissement de terrain enregistré au lieu-dit Beraka situé au point kilométrique 30+10 de la RN-105. Un bureau d'étude qualifié a été désigné et œuvre actuellement à élaborer l'étude technique du projet d'entretien de cette route qui constitue un accès vers le Sud de la wilaya de Jijel via le Nord de Mila, a ajouté la même source qui a prévu le lancement des travaux «au début de la prochaine année 2027». Les efforts des pouvoirs publics pour traiter les glissements de terrain sur le réseau routier de la wilaya de Mila restent poursuivis, selon la même source qui a indiqué que le secteur a bénéficié ainsi au titre du programme 2027 d'entretien des routes nationales de trois projets pour le traitement des glissements de terrain dont deux sur la même RN-105 et un sur la RN-100.

KHENCHELA

Ouverture prochaine d'une piscine à Bouhmama

Une piscine de proximité sera prochainement mise en service dans la commune de Bouhmama, a-t-on appris auprès du directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Dans une déclaration à l'APS en marge de l'inspection par le wali, Salim Harizi du chantier de ce projet, M. Yazid Zouaoui a précisé que cette piscine «sera réceptionnée à la fin du mois de décembre prochain», estimant à «85% le taux d'avancement de ses travaux». L'entreprise de réalisation apporte actuellement les ultimes retouches au projet relatives à l'aménagement de l'espace extérieur et l'installation des équipements hydrauliques, des pompes et de l'éclairage résistant à l'humidité à l'intérieur de la piscine, a ajouté le même responsable. Ce projet dont les travaux ont été lancés en juillet 2025 mobilise une enveloppe financière estimée à 140 millions de dinars dégagée du Fonds spécial pour le développement économique des Hauts plateaux, selon la même source. La mise en service de cette piscine offrira aux jeunes des communes de Bouhmama, de Lemsara et de Chélia notamment au cours de l'été un espace récréatif tout en favorisant le développement de la natation et la découverte de jeunes talents, a estimé M. Zouaoui. La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela a mis en service au cours de 2025 deux piscines de proximité dans les communes d'El Mehmel et de Chechar et les travaux sont en cours pour réaliser une piscine de proximité dans la commune de Baghaï, a rappelé la même source. La réception de la piscine de Bouhmama portera le nombre des piscines de proximité de la wilaya à sept, selon le même responsable.

FORMATION DES FORMATEURS EN ACCOMPAGNEMENT FAMILIAL

Lancement de la première session

Les travaux de la première session nationale de formation des formateurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme national d'accompagnement familial Mawadda, supervisé par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, ont débuté mardi.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de cette session de formation, tenue en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du président du Haut Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a indiqué que cette session, destinée aux cadres des directions de l'action sociale et de la solidarité des différentes wilayas, coïncidait avec la célébration, le 25 novembre de chaque année, de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Dans ce contexte, la ministre a mis en avant les efforts déployés par l'Etat, en matière de protection de la femme, de promotion de son statut et de renforcement de sa participation et de ses contributions dans tous les domaines, considérant la femme comme «un pilier essentiel dans la construction d'une famille stable et l'éducation de générations saines. Concernant cette session de formation, Mme Mouloudji a souligné l'importance de cette initiative, qui vise principalement à «renforcer et développer les compétences spécialisées des cadres du secteur dans les domaines du conseil familial, de la préparation à la vie conjugale et des approches préventives modernes», ainsi qu'à «mettre en place un réseau national spécialisé de formateurs qualifiés, répondant à des normes unifiées et rigoureuses». A l'issue de cette formation des formateurs, qui se déroulera en présentiel et à distance, les cadres du secteur de la solidarité nationale assureront, à partir de 2027, l'organisation de sessions de formation et de qualification à l'échelle locale, notamment au profit des jeunes souhaitant fonder une famille.



RENFORCER LA STABILITÉ FAMILIALE

Ce parcours de formation permettra, a ajouté la ministre, «de doter les jeunes qui envisagent de fonder une famille d'un ensemble intégré de connaissances dans les domaines psychologique, social et juridique», ainsi que «d'activer les mécanismes d'orientation et de conseil, en vue de prévenir les ruptures familiales à travers des solutions proactives et objectives, de contribuer à la stabilité psychologique et sociale au sein de la famille et de prévenir les comportements déviants chez les enfants, en formant une génération de parents conscients de leurs responsabilités éducatives». De son côté, Belmehdi a salué l'importance du programme national d'accompagnement familial, soulignant le rôle de la formation et de la qualification dans le renforcement de la stabilité familiale et la prise en charge des défis auxquels elle est confrontée.

Le ministre a également présenté l'expérience de son secteur en matière de conseil familial, à travers les sessions de formation lancées depuis 2003, évoquant l'activation des conseils de conciliation et des dispositifs de réconciliation au sein des mosquées, qui ont contribué, selon lui, au règlement d'environ 8.000 conflits familiaux avant qu'ils ne soient traités devant les tribunaux. Il a, en outre, mis en exergue le rôle des imams et des mourchidate dans la sensibilisation, l'orientation et l'accompagnement des familles, affirmant la disponibilité de son secteur à mobiliser son expérience et ses moyens et à coordonner ses efforts avec les secteurs concernés, afin de renforcer la préparation religieuse, sociale et psychologique des futurs mariés et des familles. Pour sa part, Zaid El Kheir a estimé que le programme Mawadda avait été conçu pour être bénéfique à la famille et protecteur de la société, compte tenu de sa contribution à «la mise en place de mécanismes d'accompagnement, de qualification, de conseil familial et d'apprentissage de la responsabilité, afin de consolider la famille et de lui assurer un environnement éducatif favorable».

A noter que cette session de formation, organisée deux jours durant, prévoit l'organisation d'ateliers portant sur les aspects juridiques, sanitaires et sociaux liés à l'accompagnement familial.

ALLÉGEANCE À L'EMIR ABDELKADER ET GLORIEUSE RÉVOLUTION

Journée d'étude à Mascara

Une journée d'étude intitulée «Du premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader à la glorieuse Révolution de libération: un parcours de changement et de construction du destin» a été organisée, mardi à Mascara. Cette rencontre a permis de mettre en lumière la continuité historique de l'esprit de résistance à l'occupation française, depuis le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader jusqu'au déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale. Dans son intervention, le chercheur en histoire des personnalités marquantes de la région de Mascara, Belaïd Beraouine, a souligné que «la résistance menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre les forces de l'occupation française, après son premier serment d'allégeance le 27 novembre 1832, avait constitué une source d'inspiration pour les différentes résistances populaires qu'a connues le pays au cours du XIXe siècle, ainsi que pour les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN)». Il a également indiqué que l'Emir Abdelkader représentait, pour ces combattants, un modèle et un exemple à suivre dans le combat et la résistance. Le conférencier a ajouté que le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader ne constituait pas un simple événement historique, mais représentait une étape majeure dans la formation de la conscience nationale algérienne, dans la mesure où il incarnait la volonté du peuple de s'unir et de s'organiser pour lutter contre l'occupation française et édifier un Etat souverain.

De son côté, le chercheur en histoire moderne et contemporaine de l'Algérie, Mokhfi Mokhtar, a souligné que le lien entre le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader et la glorieuse Révolution de libération ne se limitait pas à une simple succession chronologique d'événements. Il s'agissait, selon lui, d'une continuité historique entre plusieurs générations de patriotes attachées à la liberté et ayant fait de l'expulsion du colonisateur français et de la construction d'un Etat indépendant et souverain leur objectif fondamental. Il a également précisé que le serment d'allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne, le 27 novembre 1832, occupe une place particulière dans l'histoire nationale, relevant qu'il ne s'agit pas simplement du choix d'un chef militaire chargé de combattre les forces de l'occupation française, mais d'une véritable expérience nationale visant à unir les Algériens, organiser la résistance, mettre en place les institutions de l'Etat et défendre l'indépendance du pays. Il a par ailleurs souligné que la glorieuse Révolution de libération, survenue plus de 122 ans après le premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader, «constitue le prolongement historique de l'esprit de résistance incarné par le fondateur de l'Etat algérien moderne». Cette Révolution a ainsi traduit les aspirations des générations successives à travers un projet global de libération, qui a abouti au recouvrement de la souveraineté nationale, le 5 juillet 1962. A noter que cette journée d'étude a été organisée à l'initiative de l'Ecole normale supérieure (ENS), en coordination avec l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara. Elle a enregistré la participation d'étudiants et d'enseignants de cette même école.

SAISON ESTIVALE

Les préparatifs lancés

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, a présidé une réunion de la commission nationale chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, tenue lundi, a été consacrée à «l'évaluation de la saison estivale 2026, à travers la présentation du bilan et l'examen de l'état de mise en œuvre des mesures prévues à cet effet», précise le communiqué. La réunion a également porté sur «une présentation exhaustive des différentes opérations et mesures engagées par les secteurs et organismes concernés, notamment celles relatives à l'aménagement des plages, à l'amélioration des conditions d'accueil des estivants, à la prise en charge des questions liées à l'hygiène et à la santé publique, ainsi qu'à la garantie de la sécurité et de la sûreté au niveau des espaces balnéaires et de leurs abords». Cette rencontre a également permis de faire le point sur «les résultats obtenus et de recenser les insuffisances et les difficultés relevées durant la saison, en vue de définir les mesures correctives nécessaires et d'améliorer les mécanismes d'organisation et de gestion en prévision de la prochaine saison».

Dans ce contexte, la ministre déléguée a fait état du «lancement des préparatifs de la saison estivale 2027», soulignant la nécessité pour chaque secteur concerné d'élaborer une feuille de route sectorielle définissant les mesures et les actions concrètes à entreprendre, tout en mettant en évidence les priorités et en fixant les échéances, de manière à garantir la clarté des engagements et la complémentarité des efforts entre les différents intervenants».

Elle a également insisté sur «l'importance de renforcer la coordination intersectorielle et d'intensifier le travail conjoint dans le cadre de la commission nationale, afin d'assurer une préparation rigoureuse de la prochaine saison estivale et d'améliorer les prestations offertes aux estivants», ajoute le communiqué.

IRAN–ÉTATS-UNIS

Téhéran défie le blocus américain

Téhéran affiche sa détermination face au blocus américain et conditionne toute reprise du dialogue à la satisfaction de ses sept exigences.

Alors que l'inflation atteint des niveaux record et que les tensions avec Washington persistent, les autorités iraniennes affichent leur détermination face au blocus naval américain. Téhéran affirme pouvoir contourner les restrictions commerciales tout en conditionnant toute reprise des négociations à la satisfaction de sept exigences.

L'Iran entend démontrer que le blocus naval américain ne constitue pas un obstacle insurmontable à son approvisionnement. Le premier vice-président iranien, Mohammad Reza Aref, a affirmé, hier, que Téhéran ne redoutait pas les restrictions imposées par Washington, mettant en avant l'augmentation des échanges commerciaux à travers les frontières terrestres et les voies maritimes alternatives.

«L'augmentation du déchargement des marchandises et des opérations de dédouanement à travers les frontières non méridionales envoie un message clair : nous ne nous soucions pas du blocus naval imposé par l'ennemi», a-t-il déclaré. Il a également assuré que les réserves stratégiques du pays étaient suffisantes et que les approvisionnements restaient abondants.

Cette déclaration intervient dans un contexte de fortes tensions économiques. Depuis le rétablissement, en juillet dernier, du blocus naval américain contre les ports iraniens, Washington a renforcé son dispositif de contrôle. La création de la force opérationnelle Iron Gate vise notamment à restreindre les transferts d'armes et de marchandises soumises aux sanctions à travers les frontières terrestres iraniennes et la mer Caspienne. Mais au-delà de la pression extérieure, Téhéran doit faire face à une



situation économique particulièrement difficile. Le pays connaît l'une de ses plus importantes poussées inflationnistes depuis plusieurs décennies, avec une flambée des prix qui frappe particulièrement les produits alimentaires. Selon le Centre iranien des statistiques, les prix à la consommation ont progressé de 88,7% en octobre sur un an, tandis que l'inflation annuelle moyenne a atteint 76,8%. Les prix des produits alimentaires et des boissons ont enregistré une hausse encore plus importante, de 112,6%. Face à cette situation, Aref a indiqué que le gouvernement cherchait à stabiliser les prix des produits de première nécessité pendant au moins trois mois. De son côté, le président Massoud Pezeshkian a annoncé vouloir mobiliser davantage de ressources budgétaires et les économies réalisées dans le secteur énergétique afin d'améliorer les conditions de vie dans les régions les plus défavorisées.

SEPT CONDITIONS POUR REPRENDRE LE DIALOGUE

Sur le front diplomatique, Téhéran maintient une position ferme à l'égard de Washington. Le président du Parlement iranien et principal négociateur, Mohammad Bagher Ghalibaf, a affirmé, mardi, que son pays n'engagerait aucune négociation avec les États-Unis avant la satisfaction des sept conditions posées par les autorités iraniennes.

Si leur contenu n'a pas été officiellement dévoilé, les médias iraniens évoquent notamment la levée des sanctions, la fin du blocus naval américain et le dégel des avoirs iraniens. Ghalibaf a, par ailleurs, adressé un avertissement à Washington, affirmant que l'Iran élargirait la portée géographique du conflit en cas de nouvelle erreur de son adversaire.

Ces déclarations interviennent alors que les efforts diplomatiques se poursuivent pour sortir de l'impasse. Le vice-président américain, J. D. Vance, et le secrétaire d'État, Marco Rubio, ont tenu séparément des rencontres avec le Premier ministre qatari, Mohammed ben Abderrahmane Al Thani, dont le pays joue un rôle central dans les tentatives de relance des négociations entre les deux parties.

Dans ce contexte, les déclarations de Donald Trump entretiennent l'incertitude sur les prochaines étapes du conflit. Le président américain a indiqué ne pas juger nécessaire, pour le moment, de reprendre les opérations militaires de grande ampleur, alors que les deux camps continuent de mener des attaques ponctuelles.

Washington maintient néanmoins son blocus naval contre les navires iraniens dans le détroit d'Ormuz, passage stratégique pour le commerce mondial des hydrocarbures. Entre pressions économiques, démonstrations de fermeté militaire et initiatives diplomatiques, l'issue de la confrontation entre Washington et Téhéran demeure incertaine.

R. I./Agences

FRANCE

Une présidentielle sous le signe des incertitudes

À quelques mois de l'élection présidentielle, la France traverse une période de fortes turbulences politiques, économiques et sociales. Dans un paysage marqué par la fragmentation des forces traditionnelles, Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon occupent les premières places des intentions de vote, tandis que les difficultés budgétaires et la montée des tensions sociales compliquent les perspectives du prochain quinquennat.

MÉLENCHON GAGNE DU TERRAIN, LE PEN MARQUE LE PAS

La course à l'Élysée s'annonce particulièrement disputée. Selon les dernières enquêtes d'opinion, la candidate du Rassemblement national, Marine Le Pen, recueillerait 31% des suffrages au premier tour, prévu le 18 avril prochain, contre 20% pour le chef de file de La France insoumise, Jean-Luc Mélenchon. Si la première a perdu entre quatre et cinq points, le second a enregistré une progression de huit points depuis l'annonce de sa quatrième candidature présidentielle.

Cette dynamique a été renforcée par la récente déclaration du ministre de la Justice, Gérald Darmanin, qui a évoqué la possibilité d'une victoire de Mélenchon. Une hypothèse qui contraste avec les projections précédentes et illustre les incertitudes entourant cette échéance électorale.

Pour les formations traditionnelles, le principal défi consiste désormais à éviter une dispersion des voix susceptible de favoriser les deux candidats arrivés en tête des sondages. La multiplication des prétendants au sein du bloc central, réunissant Renaissance, le MoDem, Horizons et Les Républicains, complique, toutefois, l'émergence d'une candidature commune. Édouard Philippe, Gabriel Attal et Bruno Retailleau figurent parmi les personnalités engagées dans cette course. À eux s'ajoute David Lisnard, maire de Cannes, qui a récemment rejoint la compétition après avoir fondé son propre mouvement, Nouvelle Énergie. Les initiatives visant à organiser une primaire pour désigner un candidat unique n'ont, jusqu'à présent, pas abouti, notamment en raison des divergences entre les prétendants.

À gauche, Jean-Luc Mélenchon bénéficie également d'une dynamique de rassemblement. Le rapprochement avec Marine Tondelier, candidate des écologistes, ainsi que les soutiens de Benoît Hamon et le retrait de François Ruffin contribuent à renforcer sa position. Son principal concurrent, Raphaël Glucksmann, reste toutefois distancé dans les enquêtes d'opinion.

DE NOUVELLES CANDIDATURES EN QUÊTE DE VISIBILITÉ

D'autres personnalités, dont Christine Lagarde, François Hollande et Dominique de Villepin, sont également évoquées dans les discussions autour de la présidentielle, témoignant d'un paysage politique encore loin d'être stabilisé.

Au-delà des enjeux électoraux, le prochain Président devra surtout faire face à une situation économique particulièrement contraignante. Avec une croissance estimée à 0,4%, une inflation proche de 4% et une dette publique atteignant 3 600 milliards d'euros, les finances françaises sont sous forte pression. Le paiement des intérêts de la dette pourrait avoisiner 92 milliards d'euros l'année prochaine, réduisant davantage les marges de manœuvre budgétaires.

Cette situation intervient alors que les revendications sociales et syndicales restent présentes, malgré un recul de la mobilisation. La capacité du futur Exécutif à répondre aux attentes sociales tout en maîtrisant les dépenses publiques constituera ainsi l'un des principaux défis du prochain mandat.

Dans ce contexte, le débat sur l'instauration d'une «règle d'or budgétaire», visant à encadrer constitutionnellement le déficit public, prend de l'ampleur. Emmanuel Macron s'est déclaré ouvert à cette proposition, dont l'adoption nécessiterait une majorité des trois cinquièmes du Parlement réuni en Congrès.

Entre recomposition politique, incertitudes électorales et contraintes financières, la présidentielle française se profile ainsi dans un climat particulièrement tendu, avec des enjeux qui dépasseront largement la seule désignation du prochain chef de l'État.

SOUDAN

Khartoum rejette la médiation éthiopienne

Le gouvernement soudanais a rejeté catégoriquement l'initiative du Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, visant à organiser en Éthiopie un dialogue global entre les différentes parties soudanaises. Dans un communiqué publié hier, Khartoum a estimé que les accusations de soutien éthiopien aux Forces de soutien rapide (FSR) et de lancement de drones depuis le territoire éthiopien contre le Soudan remettaient en cause la neutralité d'Addis-Abeba.

Il a ainsi appelé à une enquête indépendante pour établir les faits et déterminer les responsabilités, tout en demandant à l'Union africaine et aux acteurs internationaux d'exclure l'Éthiopie de tout dispositif de facilitation du dialogue. Le gouvernement soudanais a enfin affirmé que le choix du lieu des pourparlers et de leur médiateur relevait exclusivement de la volonté des Soudanais.

LIGUE DES CHAMPIONS

Une cinquième journée riche en surprises

Surprises, confirmations et désillusions ont rythmé la soirée de mardi. La course aux premières places se resserre.



La cinquième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions a été marquée par plusieurs résultats inattendus. Galatasaray a fait tomber Aston Villa (1-0), tandis que Bodø/Glimt a arraché une précieuse victoire face à Linz (1-0). Le Real Madrid a, de son côté, frappé fort en corrigeant le PSV Eindhoven (5-1), alors que Manchester City et Arsenal ont été tenus en échec. Le RC Lens a encore sombré en concédant une quatrième défaite consécutive.

GALATASARAY ET BODØ/GLIMT CRÉENT LA SURPRISE

Galatasaray a signé une belle performance en dominant Aston Villa (1-0) au stade Ali-Sami-Yen. Dans une rencontre disputée, les Turcs ont longtemps buté sur la défense anglaise avant de trouver la faille grâce à Deniz Gül. Malgré plusieurs absences importantes, ils ont su faire preuve de patience pour décrocher trois précieux points. Aston Villa, de son côté, manque l'occasion de se rapprocher des premières places.

Même scénario pour Bodø/Glimt, qui a attendu les dernières secondes pour venir à bout de Linz (1-0). C'est Andreas Helmersen qui a délivré les siens d'une tête dans le temps additionnel. Cette deuxième victoire permet aux Norvégiens de rester dans la course à la qualification.

LE REAL MADRID FRAPPE FORT

Le Real Madrid a réalisé l'une des grandes performances de cette journée en s'imposant largement face au PSV Eindhoven (5-1), au Santiago-Bernabéu. Pourtant, les Madrilènes avaient rejoint les vestiaires avec un retard d'un but, après l'ouverture du score d'Ivan Perišić sur penalty (32e).

La réaction des hommes de José Mourinho a été spectaculaire après la pause. Federico Valverde a rapidement égalisé (50e), avant que Jude Bellingham ne donne l'avantage aux siens d'une superbe volée (60e). Kylian Mbappé, auteur d'un doublé, puis Vinícius Júnior ont ensuite alourdi la marque.

Avec cinq victoires en autant de rencontres, le Real Madrid confirme son excellente dynamique et s'installe provisoirement en tête du classement.

CÔME ET LE BETIS CONFIRMENT, PORTO SE RELANCE

Côme poursuit son impressionnant parcours européen. Le club italien a dominé l'AEK Athènes (1-0), grâce à une réalisation de Luis Milla en seconde période, après un penalty manqué par Lucas Da Cunha. Ce nouveau succès lui permet de s'installer provisoirement sur le podium.

Le Real Betis a également confirmé sa bonne forme en allant s'imposer sur la pelouse du Slovan Bratislava (2-0). Les Andalous signent ainsi une quatrième victoire en cinq journées.

De son côté, le FC Porto a retrouvé le chemin du succès en dominant Feyenoord (1-0), grâce à un but contre son camp d'Oussama Targhalline en début de rencontre. Une victoire importante pour les Portugais dans la course à la qualification.

MANCHESTER CITY FREINÉ

Manchester City n'a pas réussi à renouer avec la victoire. Les hommes d'Enzo Maresca ont été accrochés par Naples (2-2), à l'Etihad Stadium, au terme d'une rencontre animée.

Rasmus Højlund a donné l'avantage aux Italiens à la 55e minute, avant qu'Ayyoub Bouaddi ne remette les deux équipes à égalité (67e). Naples a repris les devants grâce à Noa Lang (76e), mais Rayan Cherki a évité la défaite aux Citizens en égalisant à la 86e minute.

Un résultat frustrant pour les Mancuniens, toujours en quête de régularité, tandis que Naples repart avec un point précieux.

ARSENAL LAISSE FILER DEUX POINTS

Arsenal a également manqué l'occasion de consolider sa position en concédant le nul face au Borussia Dortmund (1-1), à l'Emirates Stadium. Les Londoniens avaient pourtant idéalement entamé la rencontre grâce à Viktor Gyökeres, buteur dès la 10e minute.

Mais les Gunners n'ont pas su profiter de leur domination initiale. Plus entreprenants après la pause, les Allemands ont égalisé par Maximilian Beier à la 55e minute. Malgré quelques occasions en fin de match, notamment une tentative de Declan Rice sur le poteau, Arsenal n'a pas réussi à reprendre l'avantage.

Le Borussia Dortmund repart ainsi avec un point mérité au regard de sa seconde période.

LENS ENCORE BATTU

Rien ne va plus pour le RC Lens en Ligue des champions. En déplacement sur la pelouse du RB Leipzig, les Sang et Or ont concédé une quatrième défaite consécutive (3-1), payant notamment leur entame catastrophique.

Les Allemands ont rapidement pris le large avec deux buts inscrits en neuf minutes. David Raum a ouvert le score à la 6e minute sur un coup franc dévié par Jean-Clair Todibo, avant qu'Antonio Nusa ne profite d'une nouvelle erreur défensive pour doubler la mise (9e).

Lens a réagi après la pause et Matthieu Udol a réduit l'écart à la 58e minute. Les hommes de Didier Digard ont ensuite tenté de revenir, mais sans parvenir à concrétiser leurs occasions. Dans le temps additionnel, Nusa a signé un doublé pour sceller définitivement la victoire de Leipzig (90e+4).

Cette nouvelle défaite complique sérieusement les chances de qualification des Lensois. Malgré une seconde période plus encourageante, les erreurs défensives continuent de coûter cher à une équipe qui devra désormais réaliser un parcours presque parfait pour espérer poursuivre son aventure européenne

REAL MADRID

Jude Bellingham proche d'une prolongation

Le Real Madrid et son joueur star, Jude Bellingham, sont proches d'un accord pour une prolongation de contrat. L'international anglais âgé de 23 ans va voir son salaire considérablement augmenter.

Selon Mail Sport, le Real Madrid est confiant quant à la conclusion d'un nouveau contrat avec le milieu de terrain anglais Jude Bellingham. D'après ces informations, les deux parties progressent dans les négociations pour une prolongation, alors que le contrat actuel de Bellingham court jusqu'en 2029.

Le joueur de 23 ans devrait devenir l'un des footballeurs les mieux rémunérés d'Europe, bénéficiant d'une augmentation substantielle par rapport à son salaire actuel, qui s'élève à environ 240 000 livres sterling par semaine (net d'impôts). Une fois son nouveau contrat signé, Bellingham devrait percevoir une rémunération comparable à celle de son coéquipier Vinicius Junior, qui gagnerait environ 500 000 livres sterling par semaine (net d'impôts).

MANCHESTER UNITED

Joshua Zirkzee vers un départ

Joshua Zirkzee pourrait quitter Manchester United pendant le prochain mercato hivernal. Deux clubs italiens seraient récemment venus aux renseignements concernant la situation de l'international néerlandais.

Côme et Naples figurent parmi les clubs intéressés par la signature de Joshua Zirkzee en janvier prochain à l'occasion du mercato hivernal. Les deux clubs attendent des éclaircissements sur sa place dans les plans de Mauricio Pochettino, nommé la semaine dernière comme nouveau manager de Manchester United, rappelle Sky Sports.Maillots de foot Zirkzee est entré en jeu en seconde période lors de la défaite 4-0 face à Liverpool dimanche. Depuis son arrivée à Old Trafford, il peine à obtenir du temps de jeu régulier sous les ordres de plusieurs entraîneurs. Zirkzee a été annoncé dans le viseur de plusieurs clubs italiens cet été et a failli rejoindre Everton le dernier jour du mercato, mais Manchester United a rejeté leur offre.

PROCÈS MARADONA

Le verdict attendu le 22 décembre

Six ans après la mort de Diego Maradona, la justice argentine rendra son verdict le 22 décembre prochain dans le procès sur les circonstances de son décès. Sept professionnels de santé sont poursuivis pour des négligences présumées dans sa prise en charge médicale. L'accusation a requis des peines allant de quatre à douze ans de prison. Décédé le 25 novembre 2020, à l'âge de 60 ans, le légendaire numéro 10 argentin avait succombé dans des circonstances qui avaient soulevé de nombreuses interrogations. Le verdict devra établir les responsabilités de chacun dans cette affaire qui a profondément marqué le monde du football.

MONDIAL FÉMININE

Les pays hôtes de 2031 et 2035 désignés

La FIFA a officialisé les pays organisateurs des Coupes du monde féminines 2031 et 2035. Les États-Unis, le Mexique, le Costa Rica et la Jamaïque accueilleront conjointement l'édition 2031, qui réunira pour la première fois 48 sélections. Le Royaume-Uni organisera, quant à lui, le tournoi de 2035, avec l'Angleterre, l'Écosse, le pays de Galles et l'Irlande du Nord. Les deux candidatures, seules en lice, ont été approuvées lors du Congrès extraordinaire de la FIFA, annoncé lundi par son président Gianni Infantino.

En attendant ces deux échéances, la prochaine édition aura lieu au Brésil, du 24 juin au 25 juillet 2027. La sélection algérienne sera au rendez-vous pour cette compétition.

MONDIAL U17

Les Verts à 90 minutes des 16es de finale

Après leur précieux succès face au Monténégro, les jeunes Fennecs jouent leur qualification pour les seizièmes de finale vendredi face à la République dominicaine.



Un dernier rendez-vous décisif où les hommes d'Amine Ghimouz devront confirmer leur réveil pour poursuivre leur aventure au Mondial qatari. La sélection algérienne des moins de 17 ans abordera son dernier match de poule avec une belle opportunité de décrocher son billet pour les seizièmes de finale de la Coupe du monde 2026. Après leur précieux succès face au Monténégro (2-1), mardi à Doha, les jeunes Fennecs ont désormais les yeux tournés vers la République dominicaine, qu'ils affronteront vendredi 27 novembre à 16h. Une victoire leur garantirait une qualification pour le prochain tour et prolongerait leur aventure mondiale.

Les hommes d'Amine Ghimouz ont retrouvé confiance au bon moment. Battus par le Chili (4-2) lors de leur première sortie, ils ont su réagir face au Monténégro dans une rencontre qui aurait pu leur échapper. Menés à la suite d'un but contre son camp du gardien Yazid Tifrani à la 41e minute, les Algériens ont fait preuve de caractère pour revenir dans la partie et finalement l'emporter.

Le grand artisan de ce réveil a été Yacine Abed. Après avoir manqué un premier penalty en touchant la barre transversale, l'attaquant du Paradou AC n'a pas baissé les bras. Il a égalisé sur une seconde tentative à la 67e minute, avant d'inscrire le but de la victoire sept minutes plus tard, au terme d'un superbe exploit individuel. Un doublé qui a permis aux Verts de décrocher leurs trois premiers points dans la compétition.

UN RENDEZ-VOUS DÉCISIF FACE AUX DOMINICAINS

Le prochain adversaire des Algériens reste toutefois un sérieux concurrent. La République dominicaine a créé la surprise lors de cette deuxième journée en battant le Chili (2-1), grâce aux buts de Fernandez (34e) et Florentino (45e). Ce résultat lui permet de prendre la tête du groupe J avec quatre points, devant l'Algérie et le Chili, qui en comptent trois chacun. Le Monténégro occupe la dernière place avec une seule unité. La confrontation de vendredi s'annonce donc déterminante pour les ambitions algériennes. Les coéquipiers de Nazim Benghezel savent qu'ils ont leur destin entre les mains : un succès face aux Dominicains leur ouvrirait directement les portes des seizièmes de finale. Il leur faudra néanmoins afficher la même détermination que face au Monténégro, tout en se montrant plus efficaces dès les premières minutes.

Au-delà de l'enjeu comptable, ce rendez-vous sera également un test de caractère pour cette jeune génération, qui a démontré sa capacité à réagir après une entame difficile. Désormais relancés, les Verts ont une occasion à saisir pour poursuivre leur parcours au Qatar et donner une nouvelle dimension à leur première victoire dans cette Coupe du monde.

NORVÈGE

Amin Chiakha affole l'Europe

Les performances d'Amin Chiakha avec Rosenborg suscitent l'intérêt de plusieurs clubs européens. À 20 ans, l'attaquant international algérien affiche un bilan remarquable de 19 buts et 4 passes décisives en 26 matches d'Eliteserien, dont il est le meilleur buteur. Selon le journaliste Ekrem Konur, l'AS Monaco, Rennes, Fribourg, le Borussia Mönchengladbach, le Séville FC, Anderlecht et La Gantoise suivent de près son évolution. Rosenborg ne compte toutefois pas brader son attaquant et réclamerait entre 15 et 20 millions d'euros, avec un pourcentage sur une éventuelle revente. Le club norvégien privilégierait un départ l'été prochain, sauf offre exceptionnelle cet hiver.
Passé par le FC Copenhague, Chiakha confirme ainsi son potentiel et pourrait franchir un nouveau cap lors du prochain mercato estival.

TOURNOI OLYMPIQUE

Les Vertes lancent leur préparation

La sélection algérienne féminine a entamé mardi son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa, qui se poursuivra jusqu'au 5 décembre, en prévision de ses deux rencontres amicales face au Nigeria.
La première confrontation est programmée le 30 novembre au stade du 5-Juillet (18h), tandis que la seconde aura lieu le 4 décembre au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou (17h). Le sélectionneur Farid Benstiti a prévu un programme biquotidien pour préparer ces deux rendez-vous face à l'une des meilleures sélections africaines.
Ces tests permettront aux coéquipières de Lina Boussaha de poursuivre leur préparation après leur qualification au troisième tour des éliminatoires des JO-2028, obtenue aux dépens de la République centrafricaine (8-0, 7-0). Elles affronteront le Burkina Faso lors du prochain tour, prévu entre février et mars 2027.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

Le MCA à l'épreuve des Young Africans

Le MC Alger est arrivé en Tanzanie avant-hier avec la ferme intention de bien négocier son premier rendez-vous en phase de groupes de la Ligue des champions africaine. Les Vert et Rouge affronteront samedi les Young Africans à Zanzibar, dans un match qui s'annonce difficile et où le moindre détail pourrait faire la différence.

Pour le Doyen, l'enjeu est clair : revenir avec un résultat positif et lancer idéalement son parcours continental.

En ralliant la Tanzanie plusieurs jours avant la rencontre, les Mouloudéens ont voulu se donner le temps nécessaire pour préparer cette sortie dans les meilleures conditions. L'objectif est notamment de s'adapter à l'environnement local et d'aborder ce premier match avec le maximum de sérénité. Le MCA sait toutefois que la tâche ne sera pas simple face à une équipe tanzanienne particulièrement difficile à manœuvrer devant son public.

LES YOUNG AFRICANS VEULENT IMPOSER LEUR LOI

La confrontation est programmée samedi 28 novembre à 14h00, heure algérienne, au New Amaan Complex de Zanzibar. Les locaux comptent évidemment profiter du soutien de leurs supporters pour débuter la compétition sur une bonne note. Leur entraîneur, le Sud-Africain Fadlu Davids, n'a d'ailleurs pas caché ses intentions. Il veut voir son équipe prendre les trois points à domicile, en misant avant tout sur l'efficacité et le résultat.

Les Vert et rouge sont prévenus. Ils devront faire preuve de vigilance et éviter de laisser des espaces à un adversaire qui cherchera certainement à prendre rapidement le contrôle des débats. Pour espérer repartir avec un bon résultat, les Mouloudéens devront afficher de la rigueur derrière, de la maîtrise au milieu et surtout davantage de réalisme dans les moments importants.

CHAQUE POINT COMPTE

La mission du Doyen s'annonce d'autant plus importante que le groupe B est particulièrement relevé. Le MCA y retrouve le Zamalek d'Égypte, le Club Africain de Tunisie et les Young Africans. Seules les deux premières équipes décrocheront leur billet pour les quarts de finale. Dans ces conditions, chaque déplacement et chaque point auront leur importance.

Après avoir réussi à atteindre la phase de groupes, le champion d'Algérie veut maintenant montrer qu'il a les moyens de jouer les premiers rôles sur la scène africaine. Un bon résultat à Zanzibar serait un signal encourageant et permettrait aux Vert et Rouge d'aborder la suite de la compétition avec davantage de confiance.

Le premier rendez-vous est donc déjà important pour le MCA. Face aux Young Africans, les Mouloudéens auront l'occasion de montrer leurs ambitions et de prouver qu'ils peuvent répondre présents, même loin de leurs bases.

NATATION

L'Open national à Oran

Le Championnat national Open de natation, édition hivernale 2026, se tiendra du 26 au 30 décembre à la piscine du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran, a annoncé la Fédération algérienne des sports aquatiques (FASA).

Présentée comme un rendez-vous important pour les nageurs des différentes catégories, cette compétition permettra aux athlètes de se mesurer dans un esprit de performance, de fair-play et de compétition.

La FASA a invité les ligues et les clubs à prendre les dispositions nécessaires pour assurer la participation de leurs nageurs dans les meilleures conditions, notamment en matière de préparation des délégations, d'engagements et de respect des règlements en vigueur.



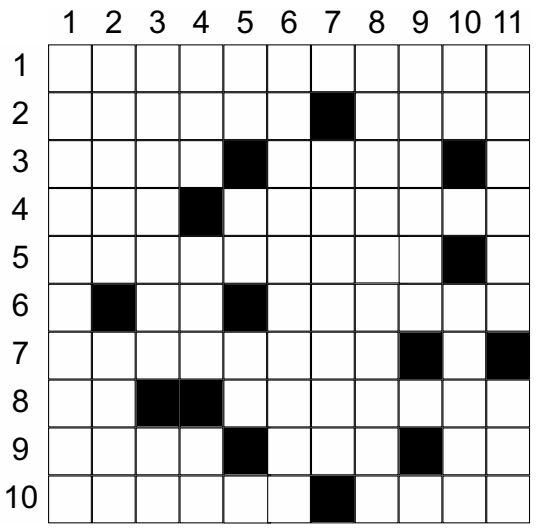
Le programme détaillé des épreuves ainsi que les modalités d'engagement et les dispositions organisationnelles et techniques seront communiqués ultérieurement par l'instance fédérale.

CAN-DE HANDBALL (DAMES)

Le Sept national en Tunisie

La sélection algérienne féminine de handball est en Tunisie pour achever sa préparation en vue de la CAN-2026, prévue du 2 au 12 décembre. Au programme, deux matchs amicaux face à des sélections des groupes C et D, destinés à renforcer les automatismes et à effectuer les derniers réglages technico-tactiques.
Satisfait de la progression de son groupe, le sélectionneur Abderahmane Hadj Hamdri entend profiter de ce stage pour évaluer ses joueuses avant une phase de groupes qui s'annonce difficile. Les Algériennes évolueront dans le groupe B aux côtés du Sénégal, de la Guinée et de La Réunion. Vingt joueuses, dont sept évoluant à l'étranger, ont été retenues pour cette dernière étape.

Mots Croisés



Horizontalement

1- On diffuse celui du fugitif. 2- Se prépara à tirer - Eau poétique. 3- Tel - Préfixe. 4- Pas ailleurs - Casse le vase près de l'ouverture. 5- Crustacé. 6- Grugé - Canaux. 7- Secondés. 8- Sans effets - Bizarre. 9- Possessif - Arrivée dans l'autre sens - Vis. 10- Transformés au rugby - Essai.

Verticalement

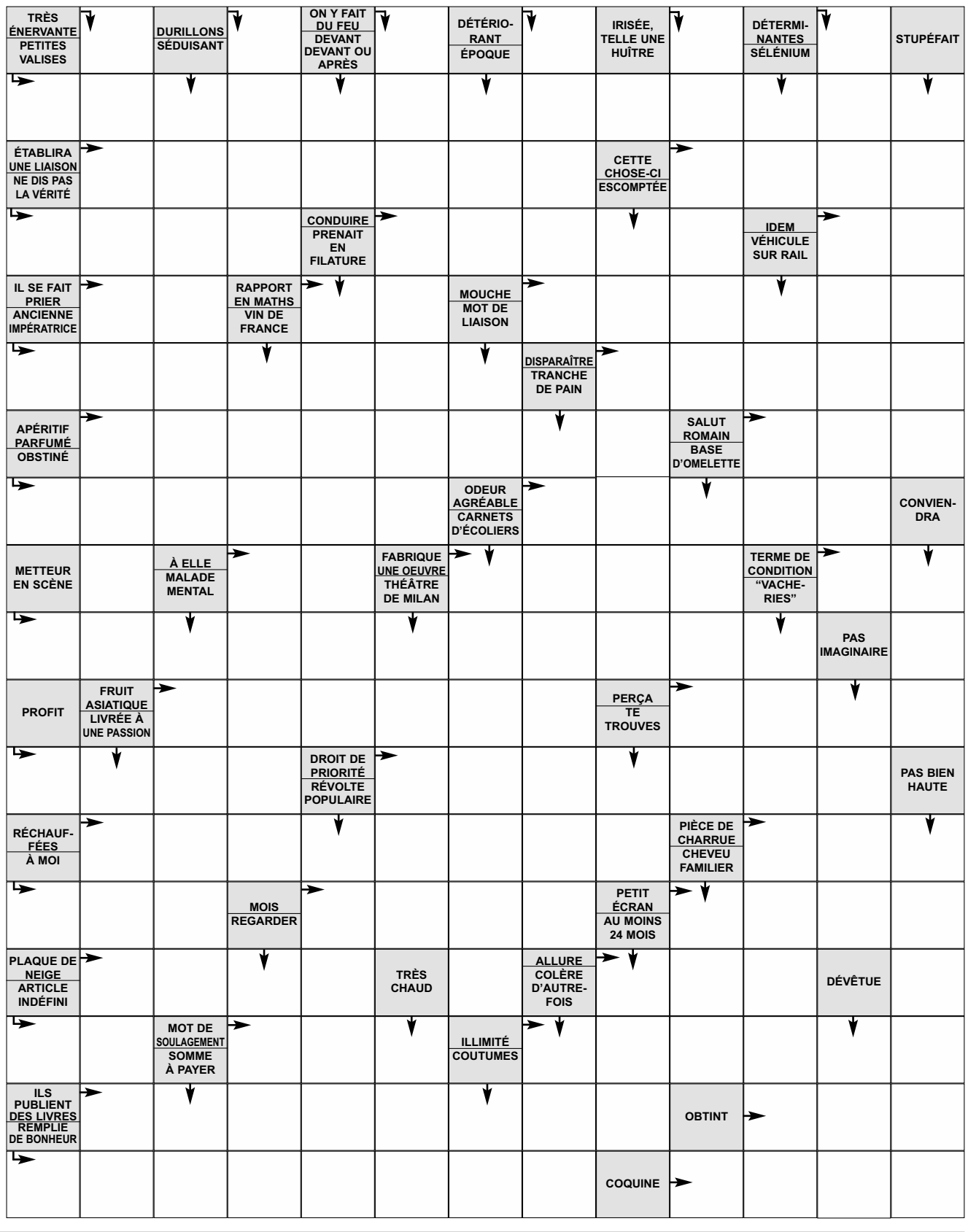
1- Vive et gaie. 2- Vomitif - Je pense donc... 3- Fillettes - Existes. 4- Sans effets - Sacré est celui du chêne - Caprice de môme. 5- Symbole - Points opposés - Personnel. 6- Productrices de vibrations. 7- Rigoureuse. 8- Préférant le papier à l'or. 9- Comme une étoffe purifiée. 10- Bouts de noeud - Elles font baver. 11- Repas de bébé - Point de côté.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Graiffe Grefe Greffe Gureffe	Shékespeare Shakespère Shakespeare Chakespeare
Comprômettre Conpromettre Comprometre Compromettre	Inumainement Inhumainement Inhuménement Inumainement

Les mots fléchés



BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Fromage italien

BANQUE
BÂTONNET
BATTEUR
CAISSON
CARTILAGE
CERNE
CHANCE
CHIMÈRE
CLAIRE
CONTACT
COURSE
DAMNÉ
DÉFENSE
DENTIER
DESTRUCTION
DÉTENDRE
DIFFÉRENCE
DONNÉES
EFFORT
ENNUI
ESSOR
ETHER
ETRANGÈRE
EXPÉRIENCE
EXTERNE
FILM
FORTE
FRAGMENT
GLOUTON
GRÂCE
GREFFE
GROUPE
IMAGE
INTIME
JUIN
JUKE-BOX
MAÎTRE
MALADIE
MASSE
MIEL
MISSILE
MOELLE
MOYEN
NOMBRE
ORANGE
ORGANE
PAYS
PELLE
PORTÉE
POULE
PRÉVENTION
RAMDAM
RARETÉ
RECONNAIS
SANCE
REJET
SEMAINE
SOUCHE
SQUELETTE
STÈRE
STRUCTURE
SYNTHÈSE
TAILLEUR
TOXINE
TRAIN

T P O R T E E D E N T I E R P E L L E P
O F R A G M E N T G E R U T C U R T S R
X M C A R T I L A G E O R A N G E S T E
I I L T O E P M N D D X E J N R B E E V
N S A G C A P O A E G M T E U A O M R E
E S I T Y A M U T S I R Y E T I N A E N
E I R S R B T E O T S O A O R O N I E T
S L E A R O N N N R M E N C S N R N H I
E E C E R D F I O U G N E S E O E E C O
H E N G R E F F E C E C I T S U J N U N
T T E E R O T T E T H A O S H U Z R O E
N T I E R U E E E I C I E U K E B U S C
Y E R T E J E C E O E R M E R A R E E N
S L E F E N N T R N T L B E N S N L L E
E E P R I A N G T I M O U Q R N E L L R
G U X O H L A O A A X A U O U E E I E E
A Q E C L N M M D R B E D I P I A A O F
M S E R E G N A R T E M A D M A R T M F
I C E R N E S N E F E D N O T U O L G I
M A L A D I E C N A S S I A N O C E R D

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT

VETU - ROULADES - BOMBARDEMENT - TURBAN - EVENT - TRONCS - ENTRE - ASE - JOUR - TIEN - NEO - ROBES - LOTO - GENA - TRI - MINER - CREEES - UNE - CACHOT - VA - ILLUSION - REG - ISLAM - AN - BALE - CEREMONIE - AS - FI - DUE - ECLAT - ETES - EMIGRES - ONU - ELLE - EMUE - TENSIONS - ARA - ESSE - SITES - SU.

VERTICALEMENT

DEBUTS - OMNISCIENTS - TORRENTIELLE - TUES - DUMBO - EON - LARDE - NE - BANJO - ECUMEUSES - FRANCO - GRAS - ME - LIS - OR - SURE - CIAO - ELOI - RUDE - RONCHONNEMENT - LEVE - BARON - ICI - SE - LAMENTE - ET - BELGE - DENTISTE - RA - ARMA - VENTRE - REVELATEURS - ST - ENVISAGES - SEAU.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT

1- CORRECTRICE. 2- ODE - PORE - ON. 3- REPTILIENNE. 4- DOUILLES - CI. 5- ENTREES - AOD. 6- ASER - ACRE. 7- EST - RAID. 8- TOIT - BORNEE. 9- TROUBADOURS. 10- ETNA - CENS.

VERTICALEMENT

1- CORDELETTE. 2- ODEON - SORT. 3- REPUTATION. 4- TIRS - TUA. 5- EPILEES. 6- COLLER - BAC. 7- TRIES - RODE. 8- REES - ARON. 9- ACINUS. 10- CONCORDER. 11- ENEIDE - EST.

4x4 Tourne-broche - Visionneuse
Lacération - Phréatique

BIFFE-TOUT : SUICIDE

COMMERCE AGENTIQUE

Quand l'IA passe de la recommandation à l'achat

Une évolution qui redéfinit les règles de visibilité des marques et soulève e nouvelles questions sur le contrôle des transactions, la protection des données e t la confiance des consommateurs.



Le 13 octobre 2026, Shopify a ouvert Shop MCP, une interface permettant à des agents compatibles de rechercher plus de un milliard de produits, de constituer un panier et de préparer un paiement par Shop Pay.

L'annonce rapproche la recommandation conversationnelle de la transaction, sans démontrer que l'achat autonome est déjà devenu un usage de masse. L'enjeu principal concerne désormais le contrôle de la nouvelle interface d'achat : quelles données rendent une marque visible, comment une recommandation est-elle hiérarchisée et jusqu'où le consommateur peut-il déléguer sa décision ?

CE QUI VIENT DE SE PASSER

Shopify a mis en service Shop MCP, un point de connexion fondé sur le Model Context Protocol. Un agent compatible peut interroger Shopify Catalog, consulter les détails d'un produit, construire un panier, lancer le paiement et retrouver une commande. La recherche ne nécessite pas de clé d'API, tandis que la connexion à un compte Shop permet d'utiliser certaines préférences enregistrées, les adresses et Shop Pay.

La confirmation humaine reste intégrée au parcours annoncé. Avant que l'agent finalise un achat, le client doit confirmer le montant total et le moyen de paiement. Pour une boutique qui ne fonctionne pas sur Shopify, l'approbation s'effectue dans Shop, puis l'agent reçoit des données de carte à usage unique afin de payer sur le site du vendeur. Les commandes apparaissent ensuite dans l'interface d'administration du marchand. Cette ouverture prolonge une stratégie engagée plus tôt en 2026. Shopify avait déjà relié son catalogue à ChatGPT, Microsoft Copilot, Google AI Mode et Gemini. La nouveauté d'octobre tient surtout à l'élargissement de son infrastructure transactionnelle à davantage d'agents.

CE QUI EST RÉELLEMENT NOUVEAU

Un assistant conversationnel pouvait déjà suggérer des produits ou renvoyer vers une boutique. Shop MCP réduit la rupture entre la recherche et l'achat. Le même agent peut désormais passer de l'expression d'un besoin à une sélection, puis à un panier et à un paiement préparé dans la conversation.

L'autre évolution concerne la normalisation. Shopify Catalog transforme les informations des marchands en données structurées : titre, description, variantes, images, prix et disponibilité. Des fichiers de découverte, dont agents.md, décrivent aussi la boutique et ses politiques. La visibilité commerciale dépend ainsi davantage de données lisibles par les machines. Shopify cherche ainsi à occuper une position d'infrastructure. Sans posséder l'agent qui conseille le client, la plateforme peut fournir le catalogue, l'identité Shop, le panier, le paiement et le suivi de commande

COMMENT FONCTIONNE UN ACHAT PILOTÉ PAR UN AGENT

Le parcours combine des actions de niveaux de risque différents. La délégation peut rester limitée à la recherche ou s'étendre jusqu'à la préparation d'une transaction. Dans le dispositif présenté par Shopify, l'autorisation finale du client demeure nécessaire.

Ce fonctionnement ne signifie pas que l'agent comprend parfaitement l'intention du consommateur. Une contrainte ambiguë, une donnée produit incomplète ou une politique de retour difficile à interpréter peuvent produire une recommandation inadaptée. La fluidité du paiement ne doit donc pas masquer la qualité variable des étapes qui le précèdent.

POURQUOI CETTE OUVERTURE COMPTE POUR LES MARQUES

Dans un parcours classique, une marque cherche à être visible dans un moteur de recherche, une place de marché ou un réseau social. Dans le commerce agentique, elle doit aussi être sélectionnable par un système qui compare des données structurées.

La qualité du catalogue devient alors une composante de la stratégie marketing : catégories cohérentes, variantes correctement regroupées, prix à jour, disponibilité fiable, caractéristiques précises et politiques compréhensibles.

Cette évolution peut favoriser des marques moins connues lorsqu'un agent recherche l'offre la mieux adaptée à une demande précise. Elle peut aussi concentrer la visibilité si quelques plateformes contrôlent les catalogues, les préférences clients et le paiement. La recommandation devient donc un nouvel espace de concurrence et de dépendance.

Le site marchand ne disparaît pas. Il reste essentiel pour l'identité de marque, l'information complète et le service après-vente. Les équipes marketing devront néanmoins mesurer la présence de leurs produits dans les réponses des agents et la qualité des commandes générées par ces interfaces.

CE QUE LES DONNÉES PERMETTENT RÉELLEMENT D'AFFIRMER

Shopify annonce que Shop MCP donne accès à plus d'un milliard de produits. Ce chiffre décrit la taille du catalogue accessible, pas le nombre de produits effectivement recommandés ni la diversité des marchands qui recevront des commandes. L'accès technique est une condition de diffusion, mais il ne prouve ni l'adoption par les consommateurs ni la rentabilité pour les commerçants.

Shopify indique également que 65% des personnes interrogées dans son rapport mondial sur les achats de fin d'année prévoient d'utiliser l'IA pour au moins une tâche d'achat. L'entreprise cite plusieurs marques ayant observé une hausse de leurs commandes ou ventes issues de l'IA. Ces données signalent un intérêt croissant, mais elles proviennent de Shopify et de cas sélectionnés. Elles ne constituent pas une mesure indépendante de l'ensemble du marché.

McKinsey estime que les agents pourraient intervenir dans 3 000 à 5 000 milliards de dollars de commerce mondial d'ici à 2030, selon des scénarios d'adoption modérée. Il s'agit d'une projection de flux commerciaux potentiellement médiés par les agents, et non d'un chiffre d'affaires garanti pour les fournisseurs de plateformes. McKinsey souligne d'ailleurs que l'automatisation progressera par niveaux, de la simple assistance jusqu'à une délégation plus étendue.

Barron's adopte une lecture plus immédiate : Shopify pourrait bénéficier de cette transition, mais l'impact du commerce agentique sur les revenus des marchands reste pour l'instant faible. La conclusion prudente est donc double. L'infrastructure devient concrète, tandis que sa valeur économique durable reste à démontrer par des données comparables et indépendantes.

LES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ

Le premier enjeu concerne le consentement. Confirmer le paiement est nécessaire, mais cela ne suffit pas toujours. Le consommateur doit comprendre ce qu'il délègue, pendant combien de temps et avec quelles limites. Une autorisation accordée pour acheter un produit ne devrait pas devenir implicitement un mandat permanent d'utiliser toutes ses préférences ou son historique.

La transparence de la recommandation constitue le deuxième enjeu. Si un produit est mieux classé en raison d'un partenariat, d'une commission, d'une promotion ou d'une règle commerciale, cette influence devrait être identifiable. Sans cette information, le client peut confondre pertinence calculée et placement rémunéré. Les marques doivent également pouvoir comprendre pourquoi leurs offres sont écartées ou mal décrites.

La responsabilité contractuelle ne disparaît pas lorsque l'achat passe par un agent. Dans l'Union européenne, les règles relatives à l'information précontractuelle, au droit de rétractation, aux garanties et aux clauses abusives continuent de protéger les achats en ligne. Les acteurs devront préciser qui corrige une erreur de variante, un prix incomplet, une livraison impossible ou un achat contesté. Enfin, la personnalisation peut mobiliser des données sur les habitudes, la taille, la localisation, le budget ou les commandes antérieures. Le RGPD impose notamment transparence, limitation des finalités, minimisation, sécurité et responsabilité démontrable. L'agent multiplie les échanges entre la plateforme commerciale, le vendeur et les prestataires de paiement.

CE QU'IL FAUDRA OBSERVER MAINTENANT

La portée réelle de l'ouverture de Shopify pourra être évaluée avec des indicateurs plus exigeants que le nombre de produits accessibles. Il faudra suivre la part des recherches qui aboutissent à une commande, le taux d'annulation et de retour, les erreurs de produit ou de variante, les plaintes, la concentration des recommandations et la différence entre ventes nouvelles et simple déplacement d'achats existants.

Il faudra aussi vérifier si les agents peuvent comparer loyalement les offres lorsque les données sont incomplètes ou contradictoires. La capacité à expliquer un choix, à afficher le coût total, à préserver les politiques de retour et à transmettre une preuve de l'accord sera déterminante. Un agent performant ne doit pas seulement trouver et payer rapidement, il doit laisser une transaction compréhensible et contestable.

L'ouverture de Shopify marque donc une étape d'infrastructure plutôt qu'une adoption achevée. Le catalogue, l'identité et le paiement deviennent accessibles depuis des conversations pilotées par l'IA, mais le consommateur conserve encore la validation finale. La question décisive ne sera pas seulement de savoir si les agents peuvent acheter, mais si leur manière de recommander, de demander l'autorisation et d'attribuer les responsabilités peut inspirer une confiance durable.

Source : https://aivancity.ai/blog

CRÉSUS

CRÉSUS # 2309 DU JEUDI 26 NOVEMBRE 2026

SAHARA OCCIDENTAL

Le poids incontournable d'Alger

Washington maintient le dialogue avec Alger, confirmant l'importance de son rôle dans la recherche d'une solution politique durable.

La question du Sahara occidental et les perspectives de règlement du conflit restent au centre des préoccupations diplomatiques, dans un contexte marqué par l'expiration du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). La rencontre tenue mardi à New York entre le représentant permanent des États-Unis auprès des Nations unies, Mike Waltz, et l'ambassadeur algérien Amar Bendjama, illustre l'importance du dialogue avec Alger dans la recherche d'une issue politique durable.

À l'issue de cet entretien, le diplomate américain a qualifié les discussions de «fructueuses», tout en appelant à l'apaisement, au retrait pacifique de la mission onusienne et à l'abstention de tout acte hostile de la part des différentes parties. Il a également réaffirmé la volonté de Washington de poursuivre ses échanges avec l'ensemble des acteurs concernés afin de parvenir à une paix durable. Cette rencontre intervient dans un contexte particulièrement sensible, marqué par l'absence d'accord au Conseil de sécurité sur le renouvellement du mandat de la Minurso, arrivé à expiration le 31 octobre dernier. Le projet de résolution américain présenté le 30 octobre, qui prévoyait notamment une redéfinition du mandat de la mission et accordait une place centrale au plan marocain d'autonomie, s'est heurté au veto russe, malgré le soutien de onze membres du Conseil. De son côté, le projet russe proposant une prorogation technique d'un an du mandat de la mission n'a recueilli que trois voix, tandis que les États-Unis ont voté contre et onze membres se sont abstenus. Cette absence de consensus a ouvert une nouvelle phase d'incertitude concernant l'avenir de la présence onusienne sur le terrain.



UN APPEL À PRÉVENIR L'ESCALADE

Au-delà des divergences diplomatiques, les appels américains à la retenue traduisent les préoccupations liées aux conséquences sécuritaires de l'expiration du mandat de la Minurso. La demande d'un retrait pacifique de la mission et l'appel adressé à toutes les parties pour éviter les actes hostiles témoignent de la nécessité de préserver la stabilité sur le terrain.

Ces préoccupations rejoignent les mises en garde des Nations unies concernant les risques d'une nouvelle dégradation de la situation dans la région, ainsi que la nécessité de respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Des informations faisant état de mouvements militaires le long du mur de séparation et de tensions dans les territoires occupés alimentent également les craintes d'une possible escalade.

Dans ce contexte, la poursuite des échanges diplomatiques apparaît essentielle pour éviter une aggravation des tensions et maintenir les perspectives d'un règlement politique. La question de l'après-Minurso constitue ainsi un enjeu majeur, notamment en matière de suivi de la situation sécuritaire et de préservation des conditions nécessaires à la reprise du processus politique.

L'ALGÉRIE AU CŒUR DES CONSULTATIONS DIPLOMATIQUES

La rencontre entre Mike Waltz et Amar Bendjama intervient également quelques jours après les échanges entre le diplomate américain et le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, le 17 novembre. La poursuite des contacts avec les différentes parties concernées confirme la volonté américaine de maintenir des canaux de dialogue dans un dossier marqué par des positions divergentes.

Pour Alger, cette séquence diplomatique souligne l'importance du respect du cadre onusien et des principes du droit international. L'Algérie défend notamment le droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même, conformément aux résolutions des Nations unies, et considère que toute solution doit s'inscrire dans le processus de décolonisation du territoire. Le rôle de l'Algérie dans les consultations internationales s'explique également par sa position de pays voisin et son implication dans les efforts visant à préserver la stabilité régionale. L'accueil des réfugiés sahraouis sur son territoire constitue, par ailleurs, une dimension importante de son engagement dans ce dossier.

LE PROCESSUS POLITIQUE TOUJOURS EN SUSPENS

Alors que l'avenir de la Minurso demeure incertain, les efforts diplomatiques de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, restent déterminants pour relancer les discussions. L'absence d'un mécanisme onusien opérationnel sur le terrain soulève, toutefois, des interrogations quant au suivi de la situation et à la prévention de nouvelles tensions.

Dans ces conditions, la rencontre de New York rappelle que le règlement du conflit ne peut se limiter à des initiatives unilatérales ou à des arrangements politiques. Il demeure tributaire d'un processus négocié sous l'égide des Nations unies, respectueux du droit international et garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit à l'autodétermination.

Assia M.

L'ALGÉRIE AU FORUM SCHUMAN

La souveraineté comme principe cardinal

La nécessité de bâtir des partenariats sécuritaires fondés sur l'équilibre, l'inclusion et le respect de la souveraineté des États a été au cœur de la participation algérienne à la troisième édition du Forum Schuman sur la sécurité et la défense, tenue les 17 et 18 novembre à Bruxelles. À cette occasion, l'Algérie a réaffirmé son attachement à une approche multilatérale pour faire face aux menaces sécuritaires communes et préserver la stabilité régionale et internationale.

Le ministère de la Défense nationale (MDN), représenté par son secrétaire général, le général-major Mohamed Salah Benbicha, a pris part à cette rencontre organisée à l'initiative de l'Union européenne (UE) et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE). Placé sous le thème «Des partenariats fiables pour la sécurité et la défense face à l'escalade des menaces et à l'incertitude», le forum a rassemblé les représentants de plus de 85 pays partenaires, des États membres de l'UE ainsi que plusieurs organisations régionales, internationales et académiques.

Lors des échanges, le représentant algérien a mis en avant la position de l'Algérie en tant qu'acteur de stabilité, particulièrement en Méditerranée et dans la région sahélo-saharienne. Il a également souligné l'expérience acquise par le pays dans la lutte contre le terrorisme, tout en insistant sur la nécessité de respecter la souveraineté des États dans toute démarche de coopération sécuritaire. L'intervention algérienne a ainsi porté un plaidoyer en faveur d'une coopération multilatérale équilibrée, inclusive et tournée vers l'avenir, estimée indispensable pour répondre efficacement à la complexité des menaces actuelles. Une approche qui met l'accent sur la concertation entre les partenaires et la prise en compte des réalités et des priorités de chaque pays.

DES MENACES SÉCURITAIRES DE PLUS EN PLUS INTERCONNECTÉES

Les travaux du forum ont permis d'examiner un large éventail de défis, allant de la lutte contre le terrorisme aux menaces hybrides, en passant par la sécurité maritime et la protection des infrastructures critiques. La liberté de navigation, la sécurisation des infrastructures sous-marines et les activités des «flottes fantômes» ont notamment figuré parmi les sujets abordés, avec une attention particulière portée à la mer Rouge et à l'ouest de l'océan Indien.

Les participants se sont également penchés sur l'évolution de l'ordre international, la réforme du multilatéralisme, le financement des opérations de maintien de la paix et le renforcement de la résilience collective face aux menaces émergentes. La sécurisation des chaînes d'approvisionnement dans le secteur de la défense a également



constitué un axe important des discussions. Au-delà des enjeux militaires, les échanges ont mis en évidence l'interconnexion croissante des risques à l'échelle mondiale. Les perturbations dans une région peuvent, en effet, affecter les routes commerciales, les approvisionnements énergétiques et les réseaux numériques dans d'autres parties du monde, renforçant ainsi la nécessité d'une réponse collective.

L'UE MISE SUR LE RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

Pour l'Union européenne, cette évolution impose de renforcer les capacités d'action, de réduire les dépendances stratégiques et de combler les lacunes en matière de défense, tout en consolidant les partenariats internationaux. Bruxelles entend ainsi transformer les priorités communes en actions concrètes, notamment dans les domaines de la gestion des crises, de la formation, de la cybersécurité, de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité maritime. Organisée autour d'un dîner ministériel et d'un volet académique le 17 novembre, puis de séances plénières et d'ateliers au Parlement européen le lendemain, cette troisième édition a également permis de prolonger les échanges engagés dans le cadre des initiatives «La route vers Schuman». Ces consultations régionales ont contribué à intégrer les préoccupations des pays partenaires et à identifier de nouveaux domaines de coopération.

À travers ce rendez-vous, l'Union européenne a réaffirmé sa volonté d'intensifier ses relations stratégiques avec ses partenaires, sur la base du respect de la Charte des Nations unies et de l'ordre international fondé sur des règles. Un cadre de concertation qui met en évidence l'importance du dialogue multilatéral face à des défis sécuritaires qui dépassent désormais les frontières nationales.

H. Adryen